

ALGER 16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Edition N°1474 du Jeudi 12 Mars 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

ACTUALITE
SPORTS
SANTÉ
RÉGIONS
CULTURE
PUBLICITE

alger16 le quotidien

SCAN ME



RÉUNION DU GOUVERNEMENT



LE FONCIER INDUSTRIEL
ET LES PLANS 2026-2028
À L'ORDRE DU JOUR

P. 16

ALGER 16
RAMADAN
Les Soirées

IFTAR
18H52

IMSAK
05H37

Horaires de l'Iftar
et l'Imsak à Alger
et ses environs

Ramadanivale en page 11

SANTÉ - MAGAZINE



CONSTIPATION CHEZ L'ENFANT
**UNE RÉVISION DE L'ALIMENTATION
PEUT S'AVÉRER NÉCESSAIRE**

P. 13



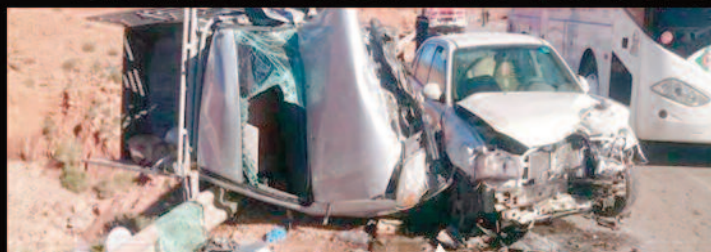
LA REVUE EL DJEICH DANS SON DERNIER NUMÉRO

MARS, MOIS DES MARTYRS ET DE LA VICTOIRE

• Dans sa dernière livraison, la revue El Djeich a mis en lumière l'importance du mois de mars dans l'histoire nationale, soulignant le rôle des martyrs, la célébration de la Journée de la Victoire et les transformations actuelles de l'Algérie.

P. 3

DRAMES SUR LES ROUTES



UN FLEAU PERSISTANT QUI ALARME L'ÉTAT

P. 4



savez-vous

INSCRIPTION AUX FESTIVALS NATIONAUX DE LA JEUNESSE

LE MINISTÈRE DE LA JEUNESSE LANCE LA PLATEFORME "MAHRAJANI"

Le ministère de la Jeunesse a annoncé, mardi dernier dans un communiqué, le lancement officiel de la plateforme "Mahrajani", dédiée aux inscriptions aux festivals nationaux de la jeunesse. Dans ce cadre, les jeunes adhérents au sein des établissements de jeunesse peuvent s'inscrire exclusivement via la plateforme numérique, à travers le lien suivant : <https://festival.mjeunesse.gov.dz/>, précise la même source. A l'issue des opérations d'inscription, les Directions de la jeunesse et des sports (DJS) à travers les différentes wilayas procèderont à la sélection des meilleurs participants pour représenter leurs wilayas lors de ces manifestations nationales, ajoute la même source. Le ministère a, à cette occasion, invité "les jeunes talents et porteurs d'idées créatives, de projets ou d'initiatives, à saisir cette opportunité afin de prendre part à ces grandes manifestations nationales réunissant la jeunesse algérienne sous la bannière de

la créativité, de l'excellence et de l'esprit de citoyenneté". Les festivals constituent également un espace de "compétition loyale, d'échange d'expériences et de création de nouvelles success stories entre les jeunes du pays", souligne la même source. Ces festivals nationaux de la jeunesse, programmés durant les vacances de printemps entre mars et avril 2026, comprennent notamment la Rencontre maghrébine de la jeunesse pour l'environnement et les changements climatiques, du 25 au 28 mars à El Tarf, le Salon national du tourisme des jeunes, du 25 au 29 mars à Tamanrasset, l'Espace national de l'innovation et de l'intelligence artificielle, du 26 au 29 mars à Sétif, et le Salon national du jeune entrepreneur, du 30 mars au 2 avril à Mascara, en plus du Concours national de calcul mental et des jeux de l'intelligence, du 31 mars au 2 avril à Bordj Bou Arreridj", conclut le communiqué.



UNE INITIATIVE AU PROFIT DES ÉTUDIANTS DJEZZY RENFORCE SON OFFRE DE SERVICES "STUDENT CAMPUCE"

L'opérateur de téléphonie mobile Djeczy a annoncé mardi dernier à Alger le renforcement de son programme "Student Campuce", désormais enrichi par la participation de 15 nouveaux partenaires économiques. Ce développement permet aux étudiants de bénéficier d'un large éventail de services à tarifs avantageux. La cérémonie s'est tenue en présence du directeur général de Djeczy, M. Boumediene Senouci, de la directrice générale d'Algérie Poste, Mme Chiraz Bechini, ainsi que des représentants des partenaires récemment intégrés au programme. Dans son allocution d'ouverture, M. Senouci a insisté sur la portée de cette nouvelle étape, déclarant qu'« avec "Student Campuce", nous ne nous contentons pas de proposer une simple offre téléphonique ; nous construisons un véritable écosystème de services pensé pour et avec les étudiants ». Par la suite, M. Senouci a révélé la liste des 15 nouveaux collaborateurs, en indiquant avoir choisi « des associés fiables, actifs dans des domaines clés tels que le transport, la restauration, le sport, le divertissement ou encore l'équipement ». Ces partenaires offrent aux étudiants des remises spéciales sur le transport, les voyages, l'hébergement, l'équipement (téléphones, ordinateurs,



fournitures) et une multitude de services quotidiens. Le programme propose aussi des formations spécialisées dans le domaine des nouvelles technologies et des télécommunications, en plus de perspectives de carrière. Le directeur général de Djeczy a également révélé le déploiement imminent de la plateforme Student Jobs. Cette initiative vise à permettre aux étudiants d'explorer l'univers professionnel, d'accéder à des opportunités de travail avec les partenaires et de trouver un équilibre entre leurs études et l'expérience professionnelle. « Notre objectif est de doter les étudiants des outils nécessaires pour exceller dans leur parcours éducatif, tout en les préparant à intégrer le monde du travail. » « L'inclusion de ces 15 partenaires reflète notre désir de rassembler les énergies du pays

jeunesse algérienne dans son cheminement académique et numérique. L'offre initiale demeure un élément clé de ce projet, incluant une carte SIM Djeczy gratuite qui propose 5 Go de bonus d'accueil, une remise de 20% sur les options mensuelles et 1 Go offert tous les vendredis. Elle est accompagnée d'une carte CCP co-brandée avec Algérie Poste destinée aux étudiants, basée sur l'application BaridiMob, facilitant l'accès des étudiants aux services financiers. La soirée a aussi été l'occasion de dévoiler une nouvelle publicité télévisée, qui souligne la facilité d'utilisation de l'expérience numérique fournie aux étudiants et l'intégration en douceur des divers services proposés par les nouveaux collaborateurs de l'écosystème.

Amira Benhizia

HADJ 2026 LES PÈLERINS INVITÉS À RÉSERVER LEURS BILLETS DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS

L'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO) invite l'ensemble des pèlerins concernés par la saison du hadj 1447 H/2026 à réserver leurs billets dans les plus brefs délais, via le portail algérien du hadj, afin d'éviter d'éventuelles difficultés organisationnelles.

Pour prévenir toute difficulté pouvant entraver les pèlerins, le directeur des systèmes d'information chargé de la direction du hadj au sein de l'Office, Mohamed Amine Bouenma, a déclaré mardi dernier à l'APS que l'ensemble des pèlerins sont tenus de "respecter les échéances annoncées", précisant qu'ils sont invités à consulter le lien suivant : <https://bawabetelhadj.dz/scheduledtrips> pour obtenir davantage de détails sur les vols et les dates d'ouverture des réservations.

Concernant l'ouverture des comptes des pèlerins sur l'application "Rakb Alhajj", le même responsable a précisé que l'accès s'effectue en utilisant les mêmes identifiants que pour le portail "Bawabet El Hadj", invitant les personnes souhaitant voyager au sein d'un même groupe à "s'assurer de la création d'un groupe et de l'inscription de l'ensemble des noms des pèlerins via le portail avant d'entamer la réservation, afin d'éviter leur séparation sur différents vols".

Les 12 aéroports de départ dédiés à la saison du hadj cette année sont : Houari-Boumediene (Alger), Mohamed-Boudiaf (Constantine), Rabah-Bitaf (Annaba), Ain Beida (Ouargla), Ahmed-Ben-Bella (Oran), Boudghene-Benali-Lotfi (Béchar), Cheikh Sidi Mohamed-Belkebir (Adrar), Moulay Ahmed-Medeghri (Laghouat), Hadj Bey-Akhamok (Tamanrasset), Mustapha-Ben-Boulaid (Batna), Moufidi-Zakaria (Ghardaïa) et Messali-El Hadj (Tlemcen), a-t-il rappelé.

Les pèlerins sont appelés à suivre les pages de l'ONPO sur les réseaux sociaux et à respecter les directives et instructions afin de faciliter le voyage des pèlerins, a-t-il recommandé, ajoutant que le portail "Bawabet El Hadj" demeure "le canal officiel pour accomplir toutes les démarches liées au hadj de manière simple et fluide".

Le premier vol des pèlerins à destination des Lieux Saints est prévu pour le 29 avril prochain à partir de l'aéroport international d'Alger Houari-Boumediene, a-t-on rappelé.

KAMEL OUKACI INSTALLÉ DANS SES NOUVELLES FONCTIONS DE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ONS



Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a procédé, mardi dernier, à l'installation de M. Kamel Oukaci dans ses fonctions de directeur général de l'Office national des statistiques (ONS), ont indiqué les services du Premier ministre dans un communiqué. Le Pr Oukaci est

titulaire d'un doctorat en sciences économiques et a occupé le poste d'enseignant chercheur à la Faculté des sciences économiques, commerciales et de gestion à l'Université de Béjaïa, selon le communiqué.

A cette occasion, le Premier ministre a souligné "l'impératif d'une vision renouvelée de l'appareil statistique, alignée sur les orientations de Monsieur le Président de la République. Celle-ci doit désormais s'arrimer aux nouvelles technologies de la production, du traitement et de l'utilisation des statistiques". Il a, par ailleurs, mis en exergue l'exigence d'une territorialisation du système statistique national, ainsi que son interopérabilité pour garantir l'exploitation optimale des données dans la conduite des politiques publiques économiques, sociales et environnementales, ajoute la même source.

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ALGER 16

N°RC : 16/00-0990467 B 15

Compte bancaire S G A n° 02100017113002183822

Edité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication
Mohamed Bouiane Khadidja

Rédaction

M. B. Khadidja
Yacine O.
G. Salah Eddine
Lamia O.
Amine A.

O. M.
Djilfar Chibab
Cheikhat Meriem
Abir Menasria
Amira Benhizia

Siège d'activité - ALGER 16
5, rue Sacré-Cœur, Alger-Centre
Tél. 020 10 23 68
Siège social sarl BMA.com
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :
L'Entreprise Nationale
de communication, d'Édition
et de Publicité
Agence ANEP,
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 31/
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48/020 05 13 45
020 05 13 77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression
d'Alger
SIA (Centre)

ADOPTION DES CINQ LOIS À L'APN UNE RÉFORME INTÉGRÉE DU PRÉSIDENT TEBBOUNE

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a affirmé lundi dernier que les cinq lois adoptées lors de la séance plénière traduisent la vision réformatrice intégrée et cohérente actuellement mise en œuvre sous la direction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

À l'issue de cette séance consacrée au vote du projet de loi organique relatif aux partis politiques, du texte portant organisation territoriale nationale, du projet de loi criminalisant le colonialisme français en Algérie, du nouveau Code de la route, ainsi que de la loi de règlement budgétaire pour l'année 2023, M. Boughali a souligné que l'adoption de ces textes, couvrant des domaines politique, administratif et financier, témoigne de « l'engagement à poursuivre la construction d'institutions fortes et efficaces, dont la légitimité émane de la volonté du peuple et qui fonctionnent de manière intégrée et harmonieuse entre leurs différentes composantes ».

Selon lui, la loi organique relative aux partis politiques constitue « l'un des fondements du pluralisme politique » consacré par la Constitution. Les partis, a-t-il rappelé, demeurent le « premier



vecteur » de la pratique démocratique et un cadre privilégié pour l'engagement citoyen et la participation à l'élaboration des décisions publiques.

Le président de l'APN a également indiqué que ce texte met l'accent sur la nécessité d'élargir la participation des jeunes et des femmes à la vie partisane, notamment dans les processus de création et de gestion des formations politiques, tout en veillant à garantir leur représentation effective au sein des instances dirigeantes.

Concernant la loi relative à l'organisation territoriale du pays, M. Boughali a

expliqué qu'elle concrétise les engagements du président de la République visant à « moderniser les structures de l'État en adéquation avec les mutations démographiques, sociales et économiques que connaît le pays ».

Dans cette perspective, la création de 11 nouvelles wilayas vise à promouvoir un développement territorial plus équilibré et à rapprocher davantage l'administration des citoyens.

S'agissant du projet de loi criminalisant le colonialisme français en Algérie, il a mis en avant ses dimensions historique, juridique et humanitaire, estimant que

cette initiative vise à « préserver la mémoire nationale et à renforcer la reconnaissance des sacrifices du peuple algérien, indépendamment de toute considération conjoncturelle ou individuelle ».

Abordant le Code de la route, le président de l'APN a indiqué que ce texte a pour objectif principal de renforcer la sécurité routière et de mieux protéger les vies humaines, ainsi que les biens sur les routes.

Dans ce cadre, il a salué le travail accompli par la commission paritaire chargée de trancher les divergences entre les deux chambres du Parlement concernant les lois relatives à la criminalisation du colonialisme et au Code de la route, soulignant que le recours à ce mécanisme constitutionnel reflète la maturité de l'activité parlementaire et la volonté des institutions de parvenir à des solutions équilibrées au service de l'intérêt général.

Évoquant enfin la loi de règlement budgétaire pour l'année 2023, également adoptée lors de cette séance, M. Boughali a rappelé qu'elle constitue « l'un des mécanismes de contrôle les plus importants garantis par la Constitution au Parlement dans le suivi de l'utilisation des fonds publics ».

À travers l'adoption simultanée de ces cinq textes structurants, l'Assemblée populaire nationale entend ainsi affirmer son rôle central dans l'architecture institutionnelle du pays.

Abir Menasria

LA REVUE EL DJEICH DANS SON DERNIER NUMÉRO MARS, MOIS DES MARTYRS ET DE LA VICTOIRE

L'Algérie est un pays riche d'une histoire jalonnée de succès, façonnée par les sacrifices de ses martyrs qui ont donné leur vie pour préserver la dignité de la nation et faire flotter fièrement son drapeau. Dans sa dernière livraison, parue hier, la revue *El Djéich* a mis en lumière l'importance du mois de mars dans l'histoire nationale, soulignant le rôle des martyrs, la célébration de la Journée de la Victoire et les transformations actuelles de l'Algérie.

L'éditorial, intitulé « Notre doctrine est pragmatique, étroitement liée à la référence de Novembre », rappelle que mars est : « Le mois où nous célébrons également la fête de la Victoire qui a consacré la volonté du peuple algérien en contraignant le brutal colonisateur français à se soumettre et à reconnaître notre droit légitime à l'indépendance et à la souveraineté, à l'issue d'une Révolution grandiose dont l'écho a résonné de par le monde. »

La revue souligne que cette célébration intervient alors que l'Algérie nouvelle trace « sa voie en remportant de nouvelles victoires et en consolidant les acquis à tous les niveaux, que ce soit sur le plan économique, social ou développemental ». L'éditorialiste ajoute : « Il en est pour preuve les grandes réalisations qui ont été accueillies avec satisfaction par le citoyen pour qui, désormais, le changement est une réalité tangible qu'il ressent dans sa vie quotidienne, à travers les différents projets stratégiques engagés ».

La revue revient ensuite sur le discours du président de la République Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion du double anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens et de la nationalisation des hydrocarbures. Le Président avait déclaré : « L'affirmation que les politiques nationales actuelles reposent sur le critère de l'efficacité et du réalisme, ainsi que sur la justesse d'une décision politique souveraine. C'est là une orientation qui exprime la doctrine de l'Algérie nouvelle et victorieuse, une doctrine étroitement liée à la référence de Novembre et au legs de la glorieuse Révolution libératrice, une doctrine pragmatique, à tous égards, dans l'établissement de passerelles de coopération et de partenariat avec tous, dans tous les continents, sur la base des intérêts et des avantages mutuels ». La revue met en avant que les

transformations du pays ne se limitent pas à « la dynamique de développement aux niveaux local et national », mais se reflètent aussi dans la position de premier plan qu'occupe « l'Algérie aux niveaux régional et international ». Grâce à ses politiques pragmatiques et à la confiance croissante que lui accordent ses partenaires africains et internationaux, l'Algérie s'affirme comme « partenaire fiable pour de nombreux pays à travers le monde ».

L'éditorial plaide avec force pour que l'Union africaine devienne « plus efficace et influente, capable de répondre aux aspirations des peuples de notre continent et de renforcer la position de l'Afrique en tant qu'acteur responsable et influent du système international », tirant parti de son poids géopolitique, économique et civilisationnel pour mettre fin à l'injustice historique dont le continent continue de souffrir.

En ce mois des martyrs et à l'occasion de la Journée de la Victoire, « nous avons l'occasion de nous souvenir des triomphes de nos ancêtres et de leurs immenses sacrifices pour libérer notre pays des longues ténèbres du colonialisme et restaurer notre souveraineté spoliée. Plus que jamais, nous sommes appelés à préserver ce précieux héritage », rappelle la revue.

Elle confirme également que l'Armée nationale populaire, « héritière légitime de l'Armée de libération nationale », continue de défendre et de préserver notre territoire face à quiconque tenterait de saper « l'intégrité de notre territoire et de menacer l'unité de notre peuple ». Pour cela, elle déploie des efforts acharnés dans « la sécurisation de nos frontières, la lutte contre les résidus du terrorisme et le crime organisé sous toutes ses formes, en particulier le trafic de drogue ».

« Une guerre est déclarée à notre pays par le régime du Makhzen, à travers ses multiples et désespérées



tentatives d'inonder notre pays de ces poisons », souligne la revue, rappelant que « ce sont là des missions dont notre vaillante armée s'acquitte avec force, engagement et mérite, mue par une détermination sans faille et une volonté inflexible, sur la voie de nos illustres ancêtres ».

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, a renforcé cette analyse en déclarant : « Ces missions exigent de notre armée, force, engagement et mérite. Elle avance sur la voie de nos illustres ancêtres, consciente de la grandeur et du poids de ses responsabilités, ainsi que des défis régionaux et internationaux qui

s'imposent à nous. » Il a ajouté que l'objectif reste de « purifier la terre d'Algérie de toute souillure et de lutter contre toutes les formes de crime organisé et de contrebande transfrontalière ».

La revue a également souligné le rôle des femmes algériennes, rappelant qu'elles prouvent chaque jour « leur rôle actif dans la société et leur place centrale dans de nombreux secteurs, avançant sur la trace de leurs aînées qui ont inscrit leur nom en lettres d'or dans la lutte héroïque contre l'occupant brutal ».

Enfin, *El Djéich* a conclu en souhaitant une merveilleuse Journée internationale des femmes à toutes les Algériennes : « Nous ne manquerons pas de leur adresser nos plus chaleureuses félicitations, en leur souhaitant davantage de progrès, de distinction et de succès dans l'accomplissement de leurs responsabilités au service de la Patrie. »

L'Algérie continue de tracer sa voie entre mémoire historique et renforcement de ses institutions, portée par une armée déterminée et des femmes actrices de progrès, garantes de la continuité du legs de la Révolution.

Abir Menasria

DRAMES SUR LES ROUTES

UN FLÉAU PERSISTANT QUI ALARME !

Les accidents de la circulation continuent de représenter l'un des drames les plus récurrents en Algérie. Chaque semaine, les bilans des services de secours rappellent l'ampleur de ce phénomène qui transforme les routes du pays en véritables zones à risque.

Le dernier rapport publié mardi dernier par la Protection civile confirme une nouvelle fois cette inquiétante réalité. Selon ce bilan, 52 personnes ont trouvé la mort et 1 659 autres ont été blessées dans 1 385 accidents de la circulation, survenus à travers le territoire national durant la période allant du 1er au 7 mars.

La wilaya de Tougourt a enregistré le bilan le plus lourd au cours de cette semaine avec 6 morts et 24 blessés dans 16 accidents, illustrant la gravité des drames routiers qui continuent de frapper différentes régions du pays.

UN PHÉNOMÈNE RÉCURRENT

Ces chiffres s'inscrivent dans une tendance plus large observée depuis plusieurs années. Malgré les campagnes de sensibilisation et les mesures de prévention mises en place par les autorités, les accidents de la route demeurent l'une des principales causes de mortalité en Algérie. Les spécialistes de la sécurité routière soulignent que le facteur humain reste la cause dominante de ces accidents. L'excès de vitesse, les dépassements dangereux, le non-respect du code de la route ou encore l'utilisation du téléphone au volant figurent parmi les principales causes identifiées.



À cela s'ajoutent parfois la fatigue des conducteurs, l'état de certains véhicules ou encore des conditions de circulation difficiles, notamment sur les axes très fréquentés.

RENFORCEMENT DES MESURES DE SÉCURITÉ

Face à cette situation, les autorités ont multiplié ces dernières années les dispositifs de lutte contre l'insécurité routière. Les opérations de contrôle routier ont été intensifiées par la Gendarmerie nationale et la Direction générale de la Sécurité nationale, notamment sur les grands axes routiers. Parmi les mesures adoptées figurent également le renforcement du système de radars, la généralisation du permis à points, ainsi que l'intensification des campagnes de sensibilisation destinées à rappeler aux conducteurs l'importance du respect des règles de circulation.

LES CHIFFRES DES ACCIDENTS
BILAN DU 1^{er} AU 7 MARS 2026

- Accidents enregistrés : 1 385
- Morts : 52
- Blessés : 1 659
- Wilaya la plus touchée : Tougourt
- 6 morts
- 24 blessés
- 16 accidents

Tendance annuelle (moyenne nationale) :

- Environ 3 000 morts par an
- Près de 30 000 blessés
- Plusieurs dizaines de milliers d'accidents enregistrés chaque année.

L'État poursuit également les investissements dans l'amélioration et la modernisation du réseau routier, afin

de réduire les risques liés à certaines infrastructures.

UN ENJEU DE SÉCURITÉ PUBLIQUE

Malgré ces efforts, les statistiques continuent d'alerter les autorités et les spécialistes de la sécurité routière. La multiplication des véhicules sur les routes, combinée à certains comportements à risque, contribue à maintenir un niveau élevé d'accidents. Pour les experts, la réduction de ce fléau passe avant tout par une prise de conscience collective, car le respect des règles de conduite demeure le facteur déterminant pour limiter ces tragédies. Chaque bilan hebdomadaire rappelle ainsi que derrière les chiffres se cachent des vies perdues et des familles endeuillées, soulignant l'urgence de redoubler encore les efforts pour rendre nos routes plus sûres.

Alger 16

FACE À LA RECRUESCENCE DES ACCIDENTS
LA PRÉVENTION ROUTIÈRE SE DURCIT

Dans une démarche reflétant la détermination de l'État à réduire les accidents de la route qui continuent de faire des victimes, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a confirmé, mardi dernier, l'engagement des autorités publiques à mobiliser toutes les ressources matérielles et humaines pour garantir l'application stricte et efficace des dispositions de la nouvelle loi sur la circulation routière. Cette déclaration s'inscrit dans le cadre d'une dynamique législative intensive visant à moderniser le système juridique pour faire face aux défis actuels liés à la sécurité et au maintien de l'ordre public, en mettant principalement l'accent sur la protection des vies des citoyens contre le danger du "terrorisme routier" qui fait des milliers de victimes chaque année.

La réunion que le ministre a tenue avec les représentants des syndicats du secteur des transports a constitué un moment marquant pour revoir et clarifier le contenu du nouveau texte légal, qui a été approuvé par l'Assemblée populaire nationale, la veille. M. Sayoud a expliqué lors de cette rencontre que les réformes proposées ne visent pas la punition en soi, mais cherchent à fournir un outil juridique dissuasif pour lutter contre les comportements de conduite dangereux et irresponsables qui causent des tragédies quotidiennes.

Il a également souligné que ces nouvelles dispositions permettront d'imposer une plus grande discipline sur les routes, grâce à des mécanismes de sauvetage garantissant le passage d'une approche de sensibilisation à une phase de dissuasion effective pour quiconque menace la sécurité des usagers de la route. Cette réforme vise principalement à renforcer la sécurité routière, à maintenir l'ordre public et à protéger la vie des citoyens.

LE DIALOGUE PARTICIPATIF

Par ailleurs, cette rencontre a constitué une opportunité vitale pour M. Saïd Sayoud d'écouter directement les préoccupations des représentants des syndicats du secteur des transports, où les professionnels ont soulevé une série d'inquiétudes et de questions sensibles qui préoccupent les acteurs sur le terrain, notamment les problématiques d'organisation des opérations de transport public et la nécessité d'accélérer le renouvellement de la flotte de bus vétuste. En réponse à ces demandes, le ministre a affirmé que le traitement de certains dossiers complexes nécessite le lancement d'ateliers de travail techniques et spécialisés, réunissant toutes les parties prenantes du secteur, afin de formuler des solutions participatives et pratiques garantissant la pérennité du service et l'amélioration de sa qualité. Dans un contexte connexe, le dossier de la modernisation du parc de transport a occupé une grande part des discussions, où les mécanismes de mise en œuvre de la décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, concernant l'importation de nouveaux bus pour renforcer le réseau de transport public, ont été abordés.

RETRAIT DES ANCIENS BUS

Dans le même contexte, le ministre a donné des instructions strictes pour organiser des réunions urgentes avec les représentants des entreprises de transport, consacrées à l'étude des propositions concernant le retrait progressif des bus âgés de plus de 30 ans du service. Cette mesure fondamentale vise à moderniser le parc de transport national et à élever les normes de sécurité des passagers, ainsi qu'à améliorer la qualité des services offerts aux citoyens et à débarrasser les routes

des véhicules qui représentent désormais un danger technique et environnemental, en accord avec la nouvelle orientation de l'État vers la modernisation du secteur.

NUMÉRISATION DE L'ADMINISTRATION

Lors de cette rencontre, Saïd Sayoud a également révélé les grandes lignes d'une feuille de route globale élaborée par son ministère pour restructurer et organiser le secteur des transports de manière moderne. Cette stratégie comprend un ensemble de mesures pratiques, commençant par la simplification des procédures administratives pour l'octroi des licences d'exploitation, l'ouverture de nouvelles lignes de transport pour couvrir les lacunes dans certaines régions, et allant jusqu'à la réorganisation des plans de circulation régionaux. Le ministre n'a pas négligé l'aspect social, insistant sur la nécessité d'améliorer les conditions de travail des acteurs du secteur.

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE
DANS LA GESTION DU SECTEUR

De plus, le ministre a passé en revue les efforts déployés pour restructurer les directions des transports à travers les différentes wilayas du pays, affirmant que ce processus vise à insuffler du sang neuf dans les rouages de l'administration locale du secteur et à la libérer de la stagnation. M. Sayoud a indiqué que cette dynamique reflète l'engagement des autorités publiques à adopter un mode de gestion plus dynamique, qui accompagne les nouvelles aspirations de développement et met fin aux obstacles bureaucratiques qui faisaient face aux professionnels et aux citoyens auparavant.

Abir Menasria

MINE DE ZINC ET DE PLOMB D'AMIZOUR ET TALA HAMZA LE GRAND CHANTIER QUI RELANCE LA STRATÉGIE DES MÉTAUX EN ALGÉRIE

Dans les montagnes verdoyantes qui surplombent la côte de Béjaïa, un chantier discret mais stratégique vient de franchir une nouvelle étape. Mardi dernier, les travaux préparatoires relatifs à l'aménagement de l'accès à la mine de zinc et de plomb située entre les communes d'Amizour et de Tala Hamza ont été officiellement lancés, ouvrant la voie à la mise en exploitation progressive de l'un des projets miniers les plus ambitieux de l'Algérie contemporaine.

La première étape de ces travaux, qui concerne essentiellement les infrastructures d'accès et la préparation logistique du site, marque le passage d'un projet longtemps discuté à une réalité opérationnelle sur le terrain. Elle constitue également un signal fort dans le cadre de la stratégie nationale visant à renforcer la valorisation des ressources minières et à diversifier les moteurs de croissance de l'économie algérienne. Le coup d'envoi officiel des travaux a été donné par le wali de Béjaïa, Kamel Eddine Kerbouche, en présence du directeur général du groupe Sonarem, Reda Belhadj, et du directeur général de l'Entreprise nationale des produits miniers non ferreux et des substances utiles (ENOF), Fateh Dhrifi. Cette présence conjointe des autorités locales et des responsables du secteur minier souligne le caractère stratégique du projet.

Ce lancement intervient après plusieurs mois consacrés à la finalisation des procédures administratives, à la levée des contraintes techniques et à la mise en place des dispositifs nécessaires à l'exploitation future du gisement. Dans ce contexte, le wali de Béjaïa a mis en avant la poursuite des opérations d'indemnisation des



propriétaires des terrains concernés par cet "important et stratégique" projet, soulignant que celui-ci devrait contribuer à la valorisation des ressources minières nationales, tout en ouvrant de nouvelles perspectives de développement économique pour la région.

Au-delà de l'exploitation minière elle-même, les retombées attendues concernent également l'emploi et la dynamisation du tissu économique local, notamment au profit des jeunes de la wilaya.

Les autorités locales ont d'ailleurs insisté sur la nécessité d'un suivi étroit du projet durant toutes ses phases de réalisation. Le wali a ainsi affirmé que les services de la wilaya assureront un accompagnement permanent afin de garantir le respect des délais et des normes techniques requises pour ce type d'infrastructure industrielle.

UN PROJET STRATÉGIQUE POUR LE SECTEUR MINIER

Pour les responsables du secteur, la mine d'Amizour-Tala Hamza représente bien plus qu'un simple site d'extraction. Elle s'inscrit dans une politique plus large visant à repositionner le secteur minier comme l'un des piliers de la diversification économique.

Le directeur général du groupe Sonarem, Reda Belhadj, a ainsi indiqué que le projet, qui vise l'extraction d'au moins 170 000 tonnes de zinc par an et 30 000 tonnes de plomb, constitue "l'un des projets stratégiques majeurs du secteur minier en Algérie", compte tenu de son potentiel économique et de ses perspectives de développement.

Pour M. Belhadj, l'exploitation de ce gisement permettra non seulement de valoriser les ressources minières nationales, mais aussi de renforcer la souveraineté économique du pays en réduisant la dépendance aux importations de certains métaux industriels.

Le projet devrait également générer un nombre important d'emplois directs et indirects, tout en stimulant l'activité économique dans l'ensemble de la région.

Le responsable du groupe Sonarem a par ailleurs insisté sur l'importance d'un suivi rigoureux des différentes phases de réalisation afin d'assurer la progression du chantier dans les délais fixés et conformément aux standards techniques appliqués dans les grands projets miniers.

De son côté, le directeur général de l'ENOF, Fateh Dhrifi, a rappelé que cette mine figure parmi les plus

importantes au niveau mondial, en raison de l'ampleur de ses réserves et de son potentiel économique, soulignant que ce projet "revêt une importance majeure pour le pays".

UNE IMPULSION VENUE DU PLUS HAUT NIVEAU DE L'ÉTAT

Le lancement de ce projet s'inscrit également dans le cadre des orientations définies au niveau des plus hautes autorités du pays.

Lors d'un Conseil des ministres tenu en janvier dernier, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait en effet insisté sur "l'impératif de lancer ce projet économique prometteur en mars 2026, au regard des opportunités d'emploi et des retombées économiques attendues pour la région, en particulier, et pour l'Algérie, de manière générale". Dans cette perspective, la wilaya de Béjaïa a multiplié les réunions de coordination, afin de finaliser les derniers préparatifs du projet. La semaine dernière encore, le wali avait réuni les différents acteurs concernés pour examiner les dernières dispositions techniques et administratives avant le lancement effectif de l'exploitation.

Si les travaux engagés aujourd'hui ne constituent encore qu'une phase préparatoire, ils annoncent déjà une transformation économique plus profonde pour la région. En effet, pour la région de Béjaïa, longtemps connue pour son activité portuaire et commerciale, l'exploitation de la mine d'Amizour-Tala Hamza pourrait ainsi marquer le début d'une nouvelle page économique, où les ressources du sous-sol deviendraient à leur tour un moteur de développement.

G. Salah Eddine

PRÉVUE DU 5 AU 11 NOVEMBRE PROCHAIN

LE NIGERIA ACCUEILLERA LA 5^e ÉDITION DE L'IATF

Le Nigeria a signé l'accord d'accueil de la cinquième Foire commerciale intra-africaine (IATF 2027), prévue du 5 au 11 novembre prochain, a annoncé la Banque africaine d'import-export (Afreximbank).

"Le Nigeria succédera à l'Algérie qui a accueilli la quatrième édition, couronnée de succès, avec 49,94 milliards de dollars US d'accords commerciaux et d'investissements", a indiqué la Banque dans un communiqué publié sur son site web. La cérémonie de signature de l'accord s'est déroulée lundi dernier à Lagos, la "ville d'accueil" désignée, en partenariat avec Afreximbank, la Commission de l'Union africaine (CUA) et le Secrétariat de la Zone

de libre-échange continentale africaine (ZLECA), organisateurs de l'IATF dont l'édition 2027 se tiendra sous le thème "L'Afrique mondiale repositionnée-De l'accès au marché au marché".

"En seulement quatre éditions depuis 2018, l'IATF a généré cumulativement plus de 167 milliards de dollars en transactions commerciales et d'investissement et a accueilli plus de 180 000 visiteurs de 132 pays", s'est réjoui l'Afreximbank, estimant que "ce partenariat stratégique crée un cadre africain unique qui combine orientation politique, soutien financier et facilitation du commerce".

Dans son allocution d'ouverture, M.

Olusegun Obasanjo, président du Conseil consultatif de l'IATF 2027 et ancien président de la République fédérale du Nigeria, a souligné l'importance stratégique de cette Foire dans la construction de la souveraineté économique de l'Afrique. "La cérémonie d'aujourd'hui marque une étape importante dans nos efforts collectifs pour faire progresser les objectifs de la Zone de libre-échange continentale africaine", a soutenu de son côté Cynthia E. Gnassingbé-Essoum, directrice du partenariat avec le secteur privé et de la communication au Secrétariat de la ZLECAf, citée dans le communiqué.

APS

CONFÉRENCE SCIENTIFIQUE ET EXPOSITION DU SAINT CORAN LE RÔLE PIONNIER ET LES EFFORTS DE L'ALGÉRIE SOULIGNÉS

Dans une atmosphère ramadanesque empreinte de sérénité et de recueillement, le siège du Conseil islamique a abrité, mardi dernier à Alger, un colloque scientifique accompagné d'une exposition consacrée au Saint Coran.

Organisée en collaboration avec le Centre de recherche en sciences islamiques et civilisation de Laghouat, cette rencontre a mis en lumière les efforts soutenus de l'État pour servir le Livre sacré et préserver l'identité religieuse nationale. À cette occasion, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, le Dr Youssef Belmahdi, a présenté une intervention dans laquelle il a retracé les différentes initiatives entreprises par l'Algérie dans le domaine de l'édition et de la diffusion du Saint Coran. Il a souligné que l'État mobilise d'importants moyens humains et matériels afin de garantir une impression conforme aux normes scientifiques les plus rigoureuses, estimant que cet engagement constitue un pilier essentiel pour consolider l'unité nationale et préserver la référence religieuse authentique du pays. Le ministre a également évoqué l'histoire de l'impression du Coran en



Algérie, rappelant le rôle de la famille Roudoussi et de nombreux oulémas qui ont œuvré, entre le Ve et le IXe siècle de l'Hégire, à la préservation et à la transmission du texte coranique. Il a par ailleurs rendu hommage aux savants qui, à travers les siècles, ont contribué à l'enseignement et à l'enracinement des sciences coraniques dans la société algérienne. Dans le même esprit, il a mis en avant plusieurs initiatives contemporaines destinées à promouvoir le Saint Coran, notamment le soutien accordé aux calligraphes algériens et l'édition du

Mus'haf en braille selon la lecture Warsh d'après Nafi', destinée aux personnes malvoyantes. Cette édition connaît, selon lui, un succès notable à l'échelle internationale, particulièrement dans plusieurs pays africains. La conférence a été ouverte par le président du Conseil islamique suprême, le professeur Mabrouk Zaid El-Kheir, qui a souligné que cette rencontre constitue un moment de rappel de la profondeur spirituelle et civilisationnelle de la nation. Il a affirmé que « le Coran algérien, par sa précision et son magnifique style algérien étendu, n'était pas

simplement un texte écrit, mais un bastion de l'identité et un gardien de la référence spirituelle du peuple algérien ». Il a ajouté que le Conseil islamique suprême cherche, à travers ce type d'initiatives, à rapprocher les jeunes générations de l'héritage scientifique et spirituel des savants algériens, tout en ouvrant de nouvelles perspectives dans les domaines de la numérisation et de l'innovation au service de la recherche religieuse. En marge de la conférence, une convention de partenariat a été signée entre le Conseil islamique suprême et l'Office des publications universitaires (OPU) afin de lancer un projet de numérisation des archives du Conseil. Dans le même cadre, une plateforme numérique dédiée à l'institution a été présentée. Elle a été développée par l'équipe de l'incubateur d'entreprises de l'Université de Tipasa. L'événement a également été marqué par une exposition retraçant l'évolution du Mus'haf en Algérie, offrant aux visiteurs un aperçu historique et artistique du travail accompli au fil des siècles autour du texte coranique. Enfin, une salle du Conseil islamique suprême a été baptisée au nom du cheikh érudit Ahmed Hamani (1915-1998), en hommage à sa contribution intellectuelle et religieuse.

Amira Benhizia

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA JEUNESSE (CSJ)

IMPLIQUER LES JEUNES DANS LES DIFFÉRENTS PROGRAMMES D'ANIMATION

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a appelé, mardi dernier à Bouira, les responsables du secteur à œuvrer pour rendre les infrastructures destinées aux jeunes « plus attractives », afin de favoriser leur participation active aux différents programmes d'animation et d'activités.

Dans le cadre de sa visite de travail dans la wilaya, le ministre s'est rendu dans la commune de Lakhdaria, à l'ouest de Bouira, où il a inspecté plusieurs projets structurants. Il a notamment supervisé les travaux de réalisation d'une auberge de jeunesse dont le taux d'avancement atteint 85 %, ainsi que ceux d'une maison de jeunes réalisée à hauteur de 90 %. À cette occasion, M. Hidaoui s'est félicité de l'état d'avancement des travaux, saluant les efforts déployés pour la concrétisation de ces deux infrastructures appelées à jouer un rôle central dans l'encadrement et l'épanouissement des jeunes de la région. Le ministre a, par ailleurs, insisté sur la nécessité de

rendre ces structures plus attrayantes afin d'encourager les jeunes à s'y investir pleinement et à participer aux diverses activités éducatives, culturelles et sportives qui y seront proposées. Dans cette optique, il a exhorté les responsables du secteur, ainsi que les entreprises chargées de la réalisation à accélérer la cadence des travaux, afin de mettre ces équipements à la disposition des jeunes dans les plus brefs délais. M. Hidaoui a également salué la décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à généraliser la création de centres d'hébergement et d'auberges de jeunesse dans l'ensemble des communes du pays, notamment celles qui en sont encore dépourvues. Le ministre a affirmé, à ce titre, que son département œuvre activement à la mise en œuvre de ces orientations, soulignant qu'elles s'inscrivent dans une stratégie globale visant à renforcer la prise en charge de la jeunesse et à favoriser son engagement dans la vie sociale et citoyenne. Au cours de sa visite, M. Hidaoui s'est également rendu à Bouira où il a visité trois

restaurants d'iftar installés respectivement à Oued D'hous, à la nouvelle gare routière et au camp des scouts. Ces initiatives s'inscrivent dans le cadre de la troisième édition de l'opération « Bravo aux jeunes », lancée par le CSJ pour encourager les actions de solidarité durant le mois de Ramadan.

Le ministre a également présidé une rencontre avec les jeunes de la wilaya, organisée à l'Institut de formation professionnelle Saïki-Mohamed. Cette réunion a été marquée par la signature d'un accord-cadre entre le centre d'innovation de l'Université de Bouira et l'Office des établissements de jeunesse (ODEJ) de Bouira, visant à renforcer l'accompagnement des jeunes porteurs de projets.

Clôture sa visite, M. Hidaoui a inspecté un projet d'aménagement de 30 locaux professionnels destinés à être transformés en centre d'innovation dédié aux jeunes entrepreneurs, une initiative qui devrait contribuer à stimuler l'esprit d'initiative et à soutenir la dynamique entrepreneuriale locale.

Abir Menasria

COMMERCE À CONSTANTINE 44 BRIGADES D'INSPECTION POUR LE CONTRÔLE DU PROGRAMME DE LA PERMANENCE DE L'AÏD EL-FITR

Quarante-quatre (44) brigades d'inspection sont mobilisées dans la wilaya de Constantine, pour assurer le contrôle des commerçants réquisitionnés dans le cadre du programme de la permanence de l'Aïd El-Fitr, à t-on informé hier auprès de la direction du commerce. Composées de 88 agents de

contrôle, ces brigades assureront le contrôle de 2108 commerçants répartis sur les 12 communes de la wilaya, a déclaré à l'APS le chef du service de l'organisation du marché et de l'information économique par intérim, à la direction du commerce, Amir Belhadeff. Il s'agit de 966 commerces d'alimentation

générale et de fruits et légumes, 951 commerces de diverses activités dont des cafés, kiosques et fast-food ainsi que 191 boulangeries, at-il fait savoir. La même source a encore détaillé que ce programme spécial a été établi afin de garantir l'approvisionnement régulier des citoyens en produits et services

de grande consommation pendant cette fête religieuse, à travers la mobilisation aussi de 205 officines, 7 minoteries, 4 laiteries et 37 distributeurs de lait. En outre, 43 stations de service seront opérationnelles à travers la wilaya durant la même période, at-on signalé de même source.

APS

START-UP

DÉVELOPPER DES MODÈLES DE L'IA ADAPTÉS AUX SPÉCIFICITÉS DU PAYS

À l'heure où l'intelligence artificielle redessine les équilibres économiques et technologiques mondiaux, l'Algérie entend clairement éviter le rôle de simple spectatrice. Dans ce cadre, le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, a effectué mardi dernier une visite de travail dans la wilaya de Médéa.

Une sortie sur le terrain qui s'est rapidement transformée en message stratégique : l'Algérie veut développer ses propres outils d'intelligence artificielle (IA), conçus en fonction de ses besoins économiques, sociaux et culturels.

Aujourd'hui, on le constate chaque jour, c'est l'avènement global de l'IA. Plus que votre simple chatbot, cette IA est en train de redessiner les équilibres économiques, culturels et même sécuritaires mondiaux. D'ailleurs aujourd'hui, vous l'aurez remarqué, l'IA est exploitée énormément dans le conflit au Moyen-Orient. Elle en serait même le premier soldat. Certains estiment que ceux qui vont dompter l'IA vont dompter ce siècle, voire les prochains également. Les modèles se font par milliers à travers le monde, les superpuissances mondiales sont déjà pionnières... mais qu'en est-il de l'Algérie ? Eh bien nous n'en avons toujours pas, enfin pas pour longtemps.

Lors de sa visite à la wilaya de Médéa, à une centaine de kilomètres au sud-ouest de la capitale, le ministre Noureddine Ouadah l'a clairement martelé ! L'Algérie est en train de "développer des modèles d'intelligence artificielle (IA) adaptés aux spécificités du pays".

Cette annonce très importante a été prononcée lors d'un point de presse. C'est une nouvelle orientation pour notre pays qui prend connaissance de l'importance d'être un leader régional en la matière. Ce qui est important, c'est qu'on ne parle pas juste de développer des IA par des compétences algériennes mais de les adapter aux réalités locales qui sont souvent très différentes de ce qui est conçu à la Silicon Valley, au Heilbronn ou à Shenzhen. Le ministre a d'ailleurs insisté sur la nécessité de construire une approche nationale de l'intelligence artificielle, soulignant le travail mené avec plusieurs experts afin de développer des modèles d'intelligence artificielle adaptés à la nature de la société et à ses besoins. M. Ouadah, dont le secteur progresse énormément, a expliqué ce qui a motivé son ministère à agir dans le sens du développement des modèles IA. " L'IA occupe désormais une place importante dans plusieurs secteurs, dont l'économie et la sécurité régionale, un fait qui nécessite la formation des jeunes et leur habilitation à la comprendre de



manière consciente " a-t-il martelé. Derrière cette déclaration se dessine une problématique centrale du monde numérique contemporain : la souveraineté algorithmique. Autrement dit, la capacité d'un pays à maîtriser les outils technologiques qui influencent l'économie, l'information, l'éducation ou encore la sécurité. Car l'intelligence artificielle n'est plus seulement une innovation technologique. C'est la force de décision du futur.

FORMER LES GÉNÉRATIONS À L'IA

Dans ce sens, il ne serait sûrement pas judicieux de notre part de ne pas s'attarder sur le volet éducatif dans la démarche de développement des modèles IA. Car, ce qui apparaît aujourd'hui concernant la volonté des pouvoirs publics dans ce sens, c'est qu'il ne s'agit plus d'importer des technologies, mais de former une nouvelle génération capable de les comprendre, de les maîtriser et surtout de les créer. Dans cette logique, l'université apparaît comme un maillon central de la transformation économique du pays.

Au cours de sa visite, le ministre s'est rendu à l'Université Yahia-Farès de Médéa, où il a pris le temps d'échanger avec les étudiants et les porteurs de projets sur les difficultés qu'ils rencontrent dans la concrétisation de leurs idées entrepreneuriales.

Lors de cette rencontre, M. Ouadah a écouté leurs préoccupations et a discuté avec eux des défis auxquels sont confrontés les jeunes entrepreneurs, tout en leur présentant les différents dispositifs d'accompagnement mis en place par l'Etat.

Dans ce cadre, il a également rappelé que " l'entrepreneuriat est ouvert à toute personne capable d'apporter une valeur ajoutée à l'économie locale et nationale ".

Ce message s'inscrit dans une stratégie plus large visant à encourager la création de start-up et de micro-entreprises, considérées comme l'un des moteurs potentiels de diversification de l'économie algérienne.

Depuis plusieurs années, l'Etat multiplie en effet les dispositifs de soutien destinés aux jeunes porteurs de projets, qu'il s'agisse de financements, d'accompagnement administratif ou encore de programmes de formation. Pour les autorités, la transformation de l'économie nationale passe inévitablement par l'émergence d'un tissu entrepreneurial innovant, capable de générer de la valeur dans des secteurs à forte intensité technologique.

Dans cette perspective, le ministre a tenu à rappeler le rôle stratégique de l'université dans la construction de cette nouvelle économie. Il a ainsi salué la contribution du monde académique dans la production de connaissances et dans la formation des compétences qui alimenteront les secteurs de l'innovation et de la technologie.

LES INITIATIVES DES ENTREPRENEURS DE MÉDÉA

Au-delà des discours, et de l'annonce sur l'IA, la visite ministérielle à Médéa, on peut le dire a été très riche. Elle a permis de mettre en lumière des initiatives concrètes portées par de jeunes entrepreneurs. Au cours de son déplacement, M. Ouadah a inspecté plusieurs projets ayant bénéficié d'un financement dans le cadre des dispositifs publics de soutien à l'entrepreneuriat. Parmi eux figure une micro-entreprise spécialisée dans la programmation d'applications et l'installation de réseaux informatiques à Berrouaghia, symbole d'un secteur numérique en pleine émergence. Une autre initiative, localisée à Zoubiria, se distingue dans un

Depuis plusieurs années, l'Algérie multiplie en effet les dispositifs de soutien destinés aux jeunes porteurs de projets, qu'il s'agisse de financements, d'accompagnement administratif ou encore de programmes de formation.

domaine très différent mais tout aussi stratégique : la production industrielle de produits en béton.

Ces projets illustrent la diversité du tissu entrepreneurial en construction dans plusieurs régions du pays, où innovation technologique et activités industrielles coexistent pour alimenter une dynamique économique locale.

Dans un monde où la compétition technologique s'intensifie chaque année, la capacité de l'Algérie à investir dans l'intelligence artificielle, la formation des compétences et l'innovation pourrait bien constituer l'un des leviers majeurs de sa transformation économique. Car derrière les start-up, les incubateurs et les discours sur l'économie de la connaissance se joue une question beaucoup plus fondamentale : celle de la place que le pays souhaite occuper dans l'économie numérique mondiale des prochaines décennies.

Et dans cette bataille silencieuse, l'intelligence artificielle n'est plus simplement un outil. Elle devient une frontière stratégique.

G. Salah Eddine

PROJET DE LOI SUR L'ORIENTATION AGRICOLE UNE RÉFORME POUR STRUCTURER ET DYNAMISER LE SECTEUR

Le projet de loi sur l'orientation agricole et la souveraineté alimentaire constitue une nouvelle approche visant à réorganiser le secteur agricole, a indiqué, mardi dernier à Alger, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, relevant le rôle attendu de ce texte dans le renforcement de la sécurité alimentaire en Algérie.

S'exprimant lors d'un atelier consacré à la présentation, au débat et à l'enrichissement du projet de loi, le ministre a précisé que ce texte permettra d'organiser et de développer le secteur, tout en améliorant l'accompagnement des différents acteurs, afin de consolider la souveraineté alimentaire nationale, notamment à travers une meilleure coordination des étapes de production, de stockage, de transformation et de distribution, et ce, au niveau de l'ensemble des filières.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à la préparation d'un nouveau projet de loi sur l'orientation agricole, tendant à instaurer une organisation globale et définitive du secteur, selon une vision prospective élaborée avec la participation des spécialistes et professionnels.

Le projet vise également, ajoute M. Oualid, à préserver les ressources génétiques locales et à développer la production nationale de semences, afin d'atteindre l'autonomie en matière de matériel génétique d'origine végétale et animale, tout en renforçant la résilience du système agricole. Il



met, en outre, l'accent sur la gestion durable des ressources naturelles, notamment l'eau, les sols et la biodiversité, à travers l'intégration de l'adaptation au changement climatique comme principe structurel de la politique agricole nationale.

En matière de soutien, le texte consacre une réforme fondée sur la priorité accordée aux aides à la production et à la performance, plutôt qu'aux subventions des intrants, ce qui permettra d'améliorer l'efficacité de la dépense publique et d'assurer une meilleure allocation des ressources, a précisé le premier responsable du secteur.

Le projet de loi prévoit également des mécanismes de régulation efficaces pour protéger les agriculteurs en cas de surplus de production, réduire les pertes post-récolte et accompagner le développement de l'exportation et de la transformation, notamment à travers l'élargissement de l'agriculture contractuelle. Il prévoit, aussi, un système intégré de gestion des risques agricoles, incluant l'assurance agricole, des dispositifs de prévention

contre les aléas climatiques, ainsi que des mécanismes visant à stabiliser les revenus agricoles, parallèlement à la réduction des délais des procédures administratives et du nombre de documents requis.

Quant au volet numérique, le texte vise à accélérer la transformation technologique par le déploiement des systèmes d'information agricoles intégrés et la mise en place de dispositifs de suivi, notamment des cheptels et des produits sensibles, ajoute M. Oualid.

Ce projet de loi porte également sur le renforcement de l'investissement privé, à travers le développement des organisations professionnelles et l'encouragement du partenariat entre les secteurs public et privé, tout en garantissant la formation continue et l'encadrement agricole de proximité pour les agriculteurs et les éleveurs, en sus de l'introduction de mécanismes incitatifs destinés à attirer les jeunes et les porteurs de projets innovants.

Le ministre a, en outre, indiqué que le projet de loi n'aborde pas la question du foncier agricole, précisant qu'un

nouveau projet de loi sur le foncier agricole est en cours de préparation pour une meilleure lecture du cadre juridique des terres agricoles, de manière à garantir une gestion responsable des ressources naturelles.

De son côté, le président de la Chambre nationale d'agriculture (CNA), Mohamed Yazid Hambli, a salué ce nouveau projet de texte, soulignant l'importance majeure d'associer les agriculteurs et les professionnels à l'élaboration des politiques futures du secteur, afin de renforcer l'efficacité des décisions et d'améliorer le niveau de performance. Pour sa part, le Secrétaire général (SG) de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), Abdellatif Dlimi, a insisté sur la nécessité d'associer l'ensemble des acteurs concernés à l'élaboration des politiques agricoles, valorisant le fait que le projet de loi offre un cadre de dialogue et de concertation et vise à faire en sorte que les décisions soient au service des agriculteurs et des professionnels.

APS

STATION DE REGHAÏA (ALGER) MISE EN SERVICE D'UN PROJET DE RACCORDEMENT ET DE TRANSFERT DES EAUX ÉPURÉES

Le projet de raccordement et de transfert des eaux épurées de la station de Reghaïa (Alger) vers le grand périmètre d'irrigation de la Mitidja orientale, avec une capacité de transfert estimée à 60 000 m³/jour, a été mis en service mardi dernier. L'opération a été supervisée par le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, lors d'une visite de travail et d'inspection effectuée au niveau de plusieurs projets et structures relevant du secteur dans les wilayas d'Alger et de Boumerdes. Après s'être enquis du fonctionnement de la station d'épuration des eaux usées de Reghaïa et inspecté ses différentes installations, le ministre a procédé à la mise en service du projet de raccordement et de transfert vers le grand périmètre d'irrigation de la Mitidja orientale, lequel s'inscrit dans le cadre de la concrétisation de la stratégie du secteur pour la valorisation des eaux usées épurées et leur exploitation dans le domaine agricole. A cette occasion, le ministre a souligné la nécessité de préserver ces structures et d'assurer leur maintenance périodique, étant des infrastructures vitales contribuant à la

préservation de la santé publique et à la protection de l'environnement. Lors d'une autre étape de sa visite, M. Derbal s'est rendu aux sièges de la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger et de Tipaza (SEAAL), où il a examiné l'état du service d'alimentation en eau potable dans les deux wilayas.

Il a également inspecté, au niveau du centre de télécontrôle, les points de distribution quotidienne et les installations de stockage. Le ministre a exprimé sa satisfaction quant au service assuré, notamment durant les périodes de pic du mois de Ramadan, tout en insistant sur l'impératif de poursuivre le travail de terrain afin de garantir un service public de qualité.

Le ministre a également écouté, au laboratoire central de la SEAAL, des explications sur les moyens matériels disponibles en produits et en équipements et les compétences humaines (experts et spécialistes) que regroupe le laboratoire, en vue de garantir le contrôle de la qualité de l'eau fournie aux habitants.

A ce propos, M. Derbal a insisté auprès des

responsables de cette infrastructure sur la nécessité d'un travail continu et d'une vigilance permanente afin d'assurer la sécurité de la population et la qualité de l'eau distribuée. Concernant la wilaya de Boumerdes, le ministre qui était accompagné de la wali Fouzia Naâma a inspecté le site de la fuite d'eau causée par une rupture de la canalisation de transfert, d'un diamètre de 2 000 mm, à Boudouaou, pour laquelle tous les moyens humains et matériels de la société SEAAL, de l'Algérienne des eaux (ADE) et de l'Office national de l'assainissement (ONA) ont été mobilisés afin de réparer cette fuite. A cette occasion, le ministre a donné des instructions strictes quant à la nécessité d'accélérer les travaux de réparation et d'intervention immédiate, afin de mettre la canalisation en exploitation "dans les meilleurs délais", relevant que cette panne, en dépit de son importance, "n'a pas impacté le service d'approvisionnement en eau potable (AEP), et ce, grâce aux mesures proactives et aux dispositions prises à l'effet d'assurer la continuité du service au profit des citoyens".

MINISTÈRE DE LA CULTURE

"MÉGA-F'TOUR" POUR LES ÉTUDIANTS DE CINQ ÉTABLISSEMENTS CULTURELS

Dans une initiative éducative et humaine, et dans le cadre du soutien communautaire, la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a pris le repas de l'iftar, mardi soir, coïncidant avec le vingtième jour du mois sacré de Ramadan, à Alger, avec les étudiants et les membres des corps enseignants et administratifs de cinq écoles et instituts supérieurs culturels et artistiques.

Durant ce « méga-ftour » qui s'est tenu au Palais de la culture Moufdi-Zakaria, Mme Bendouda a eu de nombreuses interactions avec les élèves et étudiants des Instituts nationaux supérieurs : ceux des métiers des arts du spectacle (ISMAS), de musique Mohamed-Faouzi (INSM), ainsi que du cinéma Mohamed-Lakhdar-Hamina de Koléa (INSC). Ces derniers ont été relayés par les Ecoles nationales supérieures : Beaux-Arts d'Alger et de conservation et de restauration des biens culturels (ENCRBC) de Tipasa. "Je n'ai fait que généraliser cette initiative louable qui, en réalité, vient d'un groupe d'étudiants qui ont souhaité



partager le ftour durant ce mois sacré de Ramadan avec moi", explique la ministre de la Culture et des Arts. Et d'ajouter que c'est "un moment interactif de haute qualité et de grande convivialité autour de leurs ambitions et leurs rêves légitimes, qu'il nous incombe d'accompagner le plus loin possible". « Les responsables de ces institutions d'enseignement supérieur ont tous convenu que les discussions principales avec la ministre de la Culture et des Arts

ont tourné autour de l'impératif d'élever le niveau d'éducation dans le secteur artistique, de cataloguer la musique algérienne et de lui attribuer une assise académique, ainsi que de stimuler la recherche scientifique dans le domaine artistique. » Les responsables de ces établissements ont également souligné l'importance d'intégrer les nouvelles technologies, notamment la

numérisation et l'intelligence artificielle dans l'enseignement des disciplines artistiques. Ils ont aussi mis en avant la nécessité de créer des structures d'accompagnement, qu'elles soient publiques ou privées, pour soutenir les créateurs de jeunes entreprises innovantes dans le domaine des arts. Ces points ont été au cœur de leurs discussions avec Mme Bendouda. Ce ftour, qui a rassemblé les élèves et étudiants des grandes écoles et instituts culturels supérieurs, ainsi que leur encadrement pédagogique et administratif, a été enrichi par un concert musical de premier ordre. Celui-ci était assuré par 18 musiciens, dont six femmes de l'Orchestre de l'INSM sous la direction du maestro Soheib Stambouli. En alliant les instruments traditionnels à la musique symphonique universelle, l'Ensemble de l'INSM a créé un véritable échange culturel à travers diverses œuvres, telles que « Ya Rayeh », « Djazair Djawhara », « Lamma bada yatathenna », ainsi que d'autres composées en gammes pentatoniques dans le style targui et quelques-unes issues de la musique classique universelle.

Amira Benhizia

MUSÉE DE LA CIVILISATION ISLAMIQUE DE DJAMAË EL DJAZAIR

LA DIVERSITÉ DE LA RICHESSE DES ARTS ISLAMIQUES EN ALGÉRIE MISE EN LUMIÈRE

Le Musée de la civilisation islamique de Djamaï El Djazair accueille des expositions à l'occasion du mois sacré de Ramadan, mettant en lumière la richesse et la diversité des arts islamiques à travers la céramique, la miniature, la calligraphie arabe et la photographie d'art. Ouvertes au public jusqu'au 13 mars, ces expositions présentent des œuvres de célèbres céramistes, calligraphes et miniaturistes algériens, anciens et contemporains, qui ont marqué, chacun dans son art, l'histoire de la civilisation islamique en Algérie. A travers ces expositions, un éventail d'œuvres d'art, revisitant différentes périodes de la civilisation islamique, depuis l'avènement de l'Islam en Afrique du Nord jusqu'à nos jours, sont proposées au public. Ainsi, le musée présente une collection de travaux de calligraphes algériens à l'image de leur doyen, Mohamed Bensaid Cherifi, célèbre notamment pour avoir transcrit le Saint Coran plusieurs fois dans différents styles calligraphiques et conçu les motifs calligraphiques de la monnaie algérienne (billets et pièces), ainsi que Nourredine Kour, dont les œuvres mêlent calligraphie arabe traditionnelle et art contemporain. La céramique et la miniature sont

également présentes, à travers des œuvres d'artistes à l'image de Mustapha Adajout, Mohamed Temmam et Mohamed Boumejdi. Par ailleurs, le musée a consacré un espace d'exposition à la photographie d'art en mettant en avant une collection de photographies réalisées par Samir Djama, en plus de manuscrits anciens et d'outils dans la calligraphie. Le directeur du musée, Khaled Saber Cherifi, a précisé dans une déclaration à l'APS que ces expositions temporaires "visent à retracer les étapes historiques de la civilisation islamique en Algérie à travers des collections d'art acquises ou empruntées". "Le musée couvre, à travers des collections, quinze siècles d'histoire, retraçant l'évolution des arts depuis l'avènement de l'Islam en Afrique du Nord", a-t-il noté, ajoutant que "la collection permanente du musée sera continuellement enrichie d'objets d'art précieux et de manuscrits millénaires". L'exposition se poursuit jusqu'au 13 mars, selon le directeur du musée, précisant que d'autres activités et expositions temporaires, dédiées au thème "La photographie et l'histoire", seront programmées prochainement.



www.alger16.dz
Alger16 le quotidien

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ALGERIE
SPORTS
SANTÉ
REGION'S
CULTURE
PUBLICITE

SCAN ME

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

CHAIK 2022
**QUE LA FÊTE SOIT BELLE,
QUE LA FÊTE COMMENCE !**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE
A INAUGURÉ L'HÔPITAL
SPÉCIALISÉ MÈRE
ET ENFANT DE L'ARMÉE

**LA VOIE EMPRUNTÉE
PAR NOS HÉROS
VERS LA VICTOIRE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DE L'AIN À L'ANP
**LA FIERTÉ
DE L'ALGÉRIE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

CE CHANGEMENT DE SEPTEMBRE
"CARTABLES OUVERTS, ESPRIT EN ÉVEIL"
C'EST LA RENTRÉE !

L'ALGÉRIE FAIT TREMBLER LE CONSEIL DE SÉCURITÉ
EN DÉNONÇANT UN GÉNOCIDE
**« PARDONNE-NOUS,
GHAZA »**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LE CHARGÉ D'AFFAIRES GÉNÉRAL DE LA
GRANDE AMBASSADE DE PARIS
**« LA PAIX
PAR LE
RESPECT
MUTUEL »**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LES ALGÉRIENS ÉTAIENT
AU RENDEZ-VOUS

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DES RÉPONSES
ATTENDUES
AVANT FIN JUILLET

UN DÉMARRAGE EN FORCE POUR 2022

L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE
DÉPASSE LES PRÉVISIONS

TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS



Horaires de prières
(Alger et ses environs)

Fajr :	05h37
Dohr :	12h57
Asr :	16h20
Maghreb :	18h52
Icha :	20h18

رمضان كريم
RAMADAN KAREEM

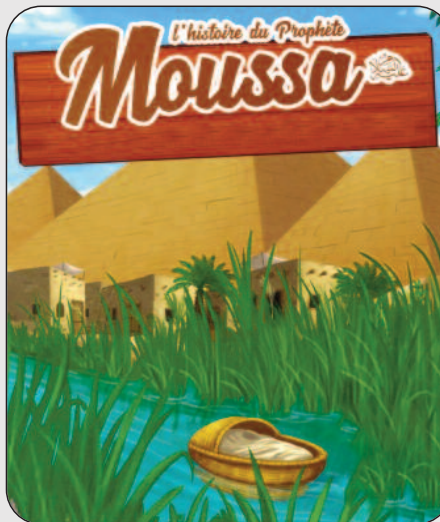
HADITH:
Lorsque le Prophète (ﷺ) rompait son jeûne, il disait : « La soif est partie, les veines sont humides et la récompense est assurée si Allah le veut. » RAPPORTÉ PAR ABOU DAOUD

L'HISTOIRE DU PROPHÈTE MOUSSA - ALAIHI SALAM

4^e PARTIE

Nous avons abordé lors de notre précédente édition comment Dieu sauva le prophète Moussa de la crise dans laquelle il avait sombré. Comment il s'est marié et trouvé un travail à Madian. L'histoire d'aujourd'hui est sans doute unique, car Moussa est le seul prophète qui a parlé directement à Dieu. Reprenons donc l'histoire la où on s'est arrêté.

Après avoir accompli son devoir, Moussa (que la paix soit sur lui) ressentit le mal du pays et la nostalgie de sa famille. Il prit sa femme et partit pour l'Égypte. En chemin, il s'égarait et errait, et le froid était intense. Soudain, au loin, il aperçut un feu. Il quitta sa famille et se dirigea vers lui, espérant leur apporter de la chaleur ou y trouver quelqu'un pour le guider. Moussa atteignit le feu et le trouva au pied d'un arbre. Il en fut étonné. Alors qu'il approchait, un appel puissant lui parvint – un appel direct et majestueux du Seigneur des mondes – sur le mont Sinaï, sur la rive droite, en un lieu béni : {Lorsqu'il y parvint, on l'appela : « Ô Moussa, (12) Je suis ton Seigneur, ôte donc tes sandales. Tu es dans la vallée sacrée de Touva. (13) Je t'ai choisi, écoute donc ce qui est révélé. Dieu Tout-Puissant choisit Moussa (que la paix soit sur



lui) comme messenger et lui accorda des signes miraculeux pour attester sa sincérité. Il lui ordonna de jeter son bâton, et aussitôt il le fit, celui-ci se

changea en un grand serpent. Moussa est terrifié, mais le Seigneur le rappela et il saisit le serpent à sa base, qui reprit alors sa forme initiale. Ensuite, Dieu lui ordonna de mettre sa main sous son aisselle, et lorsqu'il la retira, elle était blanche et saine de toute maladie. Puis Dieu lui ordonna d'aller comme messenger, appelant Pharaon et son peuple à la foi. Ici, Moussa (que la paix soit sur lui) implora l'aide de Dieu dans sa mission, et Dieu lui répondit.

Il avait bégayé, mais lorsqu'il appela les gens à la foi, sa langue devint fluide. Il demanda à Dieu d'envoyer son frère Haroun avec lui et sa demande a également été acceptée. Haroun est devenu un prophète lui aussi. Dieu Tout-Puissant confia à Moussa et Haroun (que la paix soit sur eux) deux missions : inviter Pharaon et son peuple à croire en Dieu Tout-Puissant, avec douceur et bienveillance, en leur enseignant, ainsi qu'aux générations futures, cette méthode d'appel à la foi. Moussa et Haroun (que la paix soit sur eux) rencontrèrent Pharaon qui rappela à Moussa (que la paix soit sur lui) son passé : comment il avait été élevé dans son palais, comment il avait tué un homme et s'était enfui. Mais tout cela, ce sera pour la prochaine édition.

À SUIVRE

Espace CUISINE



Le menu du jour

Sablés

Le sablé est un type de biscuit croquant et léger, préparé à base de beurre, sucre et farine. Il est parfois décoré de confiture ou de chocolat.

INGRÉDIENTS

250 g de margarine (ou beurre) ramollie
1/2 tasse de sucre glace
1/2 tasse d'huile (pour donner du croquant)
1/2 tasse de maïzena (amidon de maïs) pour la légèreté
2 œufs entiers
1 cuillère à café de vanille
1/2 sachet de levure chimique (environ 5 g)
Farine, selon besoin (pour ramasser la pâte)

PRÉPARATION

Le mélange de base :
Dans un récipient, mélangez le beurre ramolli avec le sucre glace et la vanille jusqu'à obtenir une texture crémeuse. Ajoutez l'huile et les œufs, puis mélangez bien jusqu'à ce que l'incorporation soit totale.
Le façonnage :
Incorporez la maïzena et la levure chimique. Ajoutez ensuite la farine progressivement en ramassant la pâte avec le bout des doigts (ne pas pétrir) jusqu'à obtenir une pâte souple qui ne colle plus aux mains. Étalez la pâte entre

deux feuilles de plastique (pour éviter qu'elle ne sèche) sur une épaisseur moyenne. Découpez les formes de votre choix à l'aide d'un emporte-pièce.

La cuisson :
Disposez les biscuits sur une plaque et enfournez dans un four préchauffé à 160-170°C. Laissez cuire jusqu'à ce qu'ils prennent une légère couleur dorée en dessous (le dessus doit rester blanc clair). Une fois refroidis, assemblez les biscuits deux par deux avec de la confiture (souvent de l'abricot). Saupoudrez le dessus de sucre glace ou décorez avec des traits de



chocolat.
Ne travaillez pas trop la pâte pour qu'elle reste fondante et ne se rétracte pas à la cuisson.
Glaçage au chocolat (optionnel)
Si vous souhaitez ajouter une touche chocolatée à vos sablés, voici la recette rapide pour un glaçage au chocolat :
Faites fondre 100 g de chocolat noir avec 1 cuillère à soupe de beurre. Mélangez bien jusqu'à obtenir un mélange lisse.
Trempez le dessus de vos sablés refroidis dans le chocolat fondu et laissez durcir.

Bonne dégustation !

www.alger16.dz
f Alger16 quotidien



CONSTIPATION CHEZ L'ENFANT

UNE RÉVISION DE L'ALIMENTATION PEUT S'AVÉRER NÉCESSAIRE

■ La constipation est un trouble digestif pouvant être très gênant et douloureux chez l'enfant. La mauvaise qualité des selles et les maux de ventre sont les symptômes les plus courants rencontrés chez ces jeunes sujets. Une révision de l'alimentation peut s'avérer nécessaire pour rétablir le transit intestinal mais pas seulement. Parfois, des changements survenus dans le cadre familial peuvent être à l'origine de ces troubles digestifs. La constipation est responsable de jusqu'à 5% des consultations chez le pédiatre.

RAPPELS SUR LA DIGESTION DES ALIMENTS

La digestion des aliments est un processus débutant au niveau de la bouche par la mastication. Ces aliments descendent ensuite au niveau de l'œsophage puis atteignent l'estomac. Une fois arrivés dans l'estomac, les aliments subissent une première digestion. Ensuite, ils traversent l'intestin grêle puis le côlon où certains nutriments nécessaires au bon fonctionnement de l'organisme vont être absorbés. C'est au cours du passage dans le tube digestif, que les aliments ingérés vont être dégradés par la flore intestinale. Ainsi, les résidus issus de cette digestion vont constituer les selles.

Le besoin de déféquer est provoqué par la pression exercée sur le rectum par les matières fécales. En se contractant, le côlon et les muscles abdominaux permettent l'expulsion.

CARACTÉRISTIQUES DE LA CONSTIPATION

La constipation est un phénomène courant chez les enfants mais décrite différemment suivant leur âge.

Chez les nourrissons par exemple, elle se caractérise par du retard ou des difficultés à évacuer les selles pendant au moins un délai d'1 mois et de 2 mois pour des enfants plus âgés. Le retard en question est dû à la progression trop lente des selles jusqu'au côlon qui est l'organe fondamental assurant la bonne évacuation des selles.

La vitesse du transit intestinal est variable selon l'âge du sujet.

Plus l'enfant grandit, plus le nombre de selles diminue en raison de l'augmentation de la taille de son tube digestif avec le temps.

En règle générale, chez le nourrisson (au biberon) l'émission des selles est estimée à moins d'une fois par jour tandis que chez le nourrisson allaité au sein, cette fréquence est plutôt très variable. Une fois que l'enfant est devenu plus grand, au moins 3 selles par semaine sont attendues.

Dans tous les cas, les bébés de moins de 2 mois sont rarement constipés. Ce sont surtout les sujets de 6 mois à 4 ans qui sont le plus souvent touchés par ce type d'affection intestinale.

Néanmoins, même si le nombre de selles diminue, il se peut que l'enfant aille très bien tant que les selles restent molles et qu'il n'y a pas de symptômes modifiant son comportement général. Une perturbation de l'émission des selles (tendant à s'allonger) ou un changement observé au niveau de la consistance sont les 2 grands critères permettant de parler de constipation chez un sujet.

En effet, les selles sont plus dures et parfois plus importantes que d'habitude, provoquant des maux de ventre, voire parfois des vomissements. Cette constipation peut être soit :

- Occasionnelle ;
- Chronique (lorsque les symptômes durent plus de 6 mois).

LA DÉTECTION CHEZ L'ENFANT

De manière générale, plusieurs signes peuvent alerter les parents lorsque leur enfant est confronté à une constipation :

- La production de selles difficiles à éliminer : soit

elles sont dures et petites, soit de taille plus importante, entraînant des douleurs abdominales lors de la défécation ;

- Une alternance entre selles liquides et selles dures : on parle aussi de « fausse diarrhée sur constipation » ;
- L'émission de selles quotidiennes mais en quantité insuffisante par rapport à l'apport alimentaire ;
- La difficulté de déféquer malgré l'envie d'aller à la selle pour l'enfant ;
- La présence de selles anormalement dures pendant plusieurs jours ;
- Un manque soudain d'appétit, douleurs au niveau de l'estomac, ballonnements au niveau du ventre.

À l'âge des nourrissons, les symptômes caractérisant un état de constipation sont de préférence la dureté des selles (de la taille d'une bille) et les efforts que fait le nourrisson pour les éliminer.

Chez les enfants plus âgés, ce sont surtout des selles espacées dans le temps et de consistance dure qui traduisent une constipation.

LES CAUSES DE LA CONSTIPATION LA CONSTIPATION FONCTIONNELLE

Chez 95% des enfants, la constipation est souvent liée à des problèmes alimentaires et comportementaux (stress, apprentissage de la propreté).

Bien que ces épisodes de constipation rendent difficile le quotidien de ces jeunes sujets, ce problème reste plutôt bénin dans la plupart des cas. Aucune lésion de l'intestin ou de maladie grave ne sont à signaler : cette constipation est dite fonctionnelle.

Plusieurs comportements naturels favorisent son déclenchement :

- Un apport hydrique insuffisant ;
- La prise de certains médicaments ;
- Un changement de cadre de vie ;
- Un stress émotionnel ou physique ;
- Une mauvaise installation de l'enfant sur les toilettes ;
- Un apprentissage de la propreté mal conduit ou trop précoce.

LA CONSTIPATION ORGANIQUE

Dans les 5% restants, ce phénomène sous-tend une complication bien plus grave, touchant souvent les nourrissons dès leur plus jeune âge, soit peu de temps après la naissance ou durant les premiers mois de la vie. Cette constipation est plutôt liée à un trouble physique, un médicament ou bien même une toxine.

On parle ainsi de constipation organique. Ces causes sérieuses de constipation organique peuvent être liées à :

- La maladie de Hirschsprung : une innervation inappropriée du gros intestin ;
- Une malformation congénitale de l'anus ou du sphincter de l'enfant ;
- Une maladie endocrinienne (troubles hormonaux entraînant une hypothyroïdie) ou neurologique (atteinte de la moelle épinière) ;
- Une mucoviscidose ;
- Une intoxication à certaines toxines comme le plomb ou bien le botulisme ;
- Des médicaments comme les analgésiques



puissants appelés opioïdes ;

EVOLUTION DE LA CONSTIPATION

Même si une meilleure hygiène de vie associée à un traitement médicamenteux peut permettre d'arrêter la constipation chez l'enfant, des complications peuvent néanmoins se présenter dans quelques cas :

- L'installation d'une occlusion intestinale ;
- La présence de fissures anales accompagnée de pertes de sang (sur papier ou dans les toilettes) et de pleurs quand l'enfant va à la selle ;
- Des infections urinaires répétées, souvent chez les petites filles et conduisant à des sensations de brûlure. En effet, lorsque les selles stagnent dans le rectum, cela favorise la prolifération de microbes et donc les infections.
- Des difficultés à uriner, liées à une compression des voies urinaires exercée par la quantité de selles stockées dans le rectum.
- Une incontinence fécale ;
- Un prolongement de la constipation jusqu'à l'âge adulte.

TRAITEMENT DE LA CONSTIPATION

Le traitement de la constipation va dépendre de l'âge de l'enfant ainsi que du type de constipation auquel il est confronté.

Ainsi, en cas de constipation dite fonctionnelle, le médecin traitant ou le pédiatre va commencer par ré-ajuster l'équilibre alimentaire de l'enfant en fonction des résultats fournis lors de l'interrogatoire.

Des conseils relatifs à l'hygiène de vie sont aussi fournis aux parents afin d'améliorer le confort de leur enfant.

Si ces mesures ne suffisent pas alors un traitement médicamenteux peut être mis en place sous l'une de ces formes :

- Des médicaments osmotiques doux permettant d'hydrater et de ramollir les selles ;
- Des lubrifiants (huile de paraffine par exemple) permettant de favoriser le passage anal, surtout lorsqu'il existe des fissures ;
- Des suppositoires (utilisation restant exceptionnelle) : déclencher la défécation en début de traitement ;
- Le recours à un lavement (rarement exploité) : permettre l'évacuation des selles qui ont longtemps stagné dans le côlon.

En cas de constipation dite organique, soit liée à une pathologie grave, le traitement instauré va permettre d'éradiquer la cause de la maladie et pas seulement les symptômes que rencontre l'enfant.

De façon générale, l'adoption d'une bonne hygiène de vie est primordiale pour éviter ce genre de trouble digestif.

Un régime alimentaire diversifié, riche en fibres, un abreuvement suffisant ainsi que la pratique d'une activité physique quotidienne sont des éléments majeurs à prendre en compte pour rester en forme et lutter efficacement contre la constipation.

NUMÉROS UTILES

URGENCES ET SÉCURITÉ

SAMU
021.67.16.16/
67.00.88

CHU MUSTAPHA
021.23.55.55

CHU BEN AKKOUN
021.91.21.63

CHU BENI
MESSOUS
021.93.11.90

CHU BAINEM
021.81.61.13

CHU KOUBA
021.58.90.14

AMBULANCES
021.60.66.66

DÉPANNAGE
GAZ
021.68.44.00

DÉPANNAGE
ÉLECTRICITÉ
021.68.55.00

SERVICE
DES EAUX
021.62.32.32/
58.37.37

PROTECTION
CIVILE
021.61.00.17

SÛRETÉ
DE WILAYA
021.63.80.62

GENDARMERIE
021.62.11.99/
62.12.99

NUMÉROS UTILES

AÉROPORT
HOUARI-BOUMEDIENE
021.54.15.15

AIR ALGÉRIE
(RÉSERVATION)
021.28.11.12

Air France
021.73.27.20/
73.27.10

ENMTV
021.42.33.11/12

SNFT
021.76.83.65/
73.83.67

SNTR
021.54.60.00/
54.05.04

Hôtel Sheraton
021.37.77.77

Hôtel Mercure
021.24.59.70/85

Hôtel El-Djazaïr
021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi
021.74.82.52

Hôtel Hilton
021.21.96.96

Hôtel Sofitel
621.68.52.10/17

Pour vos petites annonces: UN SEUL JOURNAL

Les petites annonces
sont à **150 DA** seulement

Anniversaires, félicitations...
à **300 DA** seulement

ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Coeur, Alger

020 10 23 68

BASKET-BALL - NBA

AVEC LUKA DONCIC EN TRIPLE-DOUBLE, LES LAKERS BALAIENT LES WOLVES

Malgré une entame de match très compliquée, les Los Angeles Lakers ont su renverser la situation pour s'imposer nettement face aux Minnesota Timberwolves (120-106). Les Californiens ont ainsi décroché une quatrième victoire consécutive, et ce, en l'absence de LeBron James, toujours indisponible.

Ce succès leur permet également de réaliser un « sweep » contre les coéquipiers de Rudy Gobert cette saison, puisqu'ils ont remporté toutes leurs confrontations face à Minnesota.

UN DÉBUT DE MATCH TRÈS MALADROIT

La rencontre débute sur un rythme offensif particulièrement faible. Les deux équipes peinent à trouver de la réussite et enchaînent les tirs manqués. Il faut attendre une pénétration dans la raquette d'Anthony Edwards pour voir les premiers points du match. Dans la foulée, Julius Randle inscrit un tir à trois points alors que les Lakers traversent une période de grande maladresse, ratant leurs sept premières tentatives. C'est finalement Marcus Smart qui met fin à la disette de Los Angeles grâce à un lay-up. Malgré cela, les Angelinos continuent de manquer de précision, notamment derrière l'arc où ils ratent leurs neuf premiers tirs à trois points. Avec seulement 16 points inscrits dans le premier quart-temps et un Luka Doncic peu efficace au tir, les Lakers restent

néanmoins au contact et terminent la première période avec un retard limité (21-16).

UNE PREMIÈRE MI-TEMPS TOUJOURS BROUILLONNE

Le deuxième quart-temps ne change pas vraiment la physionomie du match. Les attaques restent irrégulières et les tirs manqués continuent de s'accumuler. Rudy Gobert et Luke Kennard se répondent par quelques paniers, tandis que Los Angeles persiste à tenter des tirs lointains sans grande réussite. C'est alors Deandre Ayton qui redonne un peu d'énergie aux Lakers en marquant plusieurs fois près du cercle. Du côté des Timberwolves, les joueurs sortent du banc comme Naz Reid et Ayo Dosunmu apportent également des points précieux pour maintenir l'avantage. Peu à peu, Los Angeles recolle au score. Austin Reaves égalise sur un lay-up avant que Donte DiVincenzo ne redonne l'avantage aux Wolves grâce à un tir à trois points. Luka Doncic finit par inscrire le premier tir primé des Lakers après seize tentatives, puis monte en régime en fin de période. Juste avant la pause, Rui Hachimura convertit un tir à trois points qui permet aux Lakers de rentrer aux vestiaires sur un score de

45-45, après une première mi-temps très disputée.

L'EXPLOSION OFFENSIVE D'AUSTIN REAVES

Au retour des vestiaires, le match bascule complètement. Marcus Smart provoque d'abord une faute offensive d'Anthony Edwards, avant que Luka Doncic ne donne l'avantage aux Lakers sur un lay-up. C'est alors qu'Austin Reaves prend feu. Jusque-là discret, l'arrière de Los Angeles enchaîne les paniers spectaculaires : tirs à trois points, pénétrations et même une action à quatre points. À lui seul, il inscrit 14 points dans le troisième quart-temps, lançant définitivement les siens. Dans le même temps, Luka Doncic multiplie les paniers consécutifs, tandis que les Timberwolves connaissent une longue panne offensive. L'écart se creuse rapidement et atteint 19 points après un panier de Luke Kennard. Les Lakers terminent ce troisième quart-temps avec 39 points inscrits et une avance confortable de 84-68.

LES LAKERS MAÎTRISENT LA FIN DE MATCH

Dans la dernière période, Los Angeles continue sur sa lancée. Luke Kennard marque rapidement, puis Austin Reaves réussit une nouvelle action à quatre points, maintenant l'écart autour des vingt points.

La tension monte brièvement avec quelques échanges physiques. Les arbitres

distribuent notamment des fautes techniques à Jarred Vanderbilt et Donte DiVincenzo, mais Minnesota ne parvient jamais à relancer la rencontre. Dans le money-time, Marcus Smart et Luka Doncic enfoncent définitivement le clou avec deux tirs à trois points consécutifs. Un dernier effort combiné du Slovène et de Deandre Ayton scelle le sort du match, poussant les Timberwolves à vider leur banc à moins de quatre minutes de la fin.

DONCIC EN TRIPLE-DOUBLE, EDWARDS EN GRANDE DIFFICULTÉ

Grâce à cette victoire, les Lakers grimpent à la 4^e place du classement, à égalité avec les Timberwolves qu'ils ont donc dominés à chaque confrontation cette saison. Les Californiens ne comptent désormais qu'une seule défaite de plus que les Houston Rockets, qu'ils affronteront à deux reprises la semaine suivante. Sur le plan individuel, Luka Doncic a livré une prestation complète avec 31 points, 11 passes décisives et 11 rebonds, signant ainsi le 89^e triple-double de sa carrière. Son coéquipier Austin Reaves a également brillé en inscrivant 31 points, dont 29 en seconde période, avec sept tirs à trois points et deux actions à quatre points.

À l'inverse, la soirée a été très compliquée pour Anthony Edwards, auteur de l'une de ses pires performances en carrière avec seulement 2 tirs réussis sur 15, dont 1 sur 10 à

trois points. Enfin, l'impact défensif de Marcus Smart continue de se faire sentir depuis plusieurs semaines. Sa capacité à contenir les meilleurs extérieurs adverses a une nouvelle fois joué un rôle clé dans le succès des Lakers.

A.Amine

ATLÉTICO DE MADRID Griezmann confirme qu'il reste jusqu'en fin de saison

Après la victoire de l'Atlético face à Tottenham en huitièmes de finale aller de la Ligue des champions mardi dernier, l'international Antoine Griezmann a balayé les rumeurs qui l'envieraient loin de la capitale espagnole.

L'attaquant français de l'Atlético de Madrid Antoine Griezmann, dont le départ vers Orlando City en MLS faisait l'objet de rumeurs, ces dernières semaines, a confirmé mardi dernier que son « rêve et son objectif » étaient de rester à l'Atlético de Madrid, au moins jusqu'à la fin de la saison.

Interrogé par la chaîne Movistar à l'issue du huitième de finale aller de la Ligue des champions remporté face à Tottenham (5-2), Griezmann a clarifié ses intentions : « Je me sens très bien ici, je prends énormément de plaisir, je pense que ce que je fais sur le terrain parle pour moi, on verra, mais l'idée, c'est ça, aller jusqu'au bout. » L'Atlético, bien parti pour continuer son chemin en Ligue des champions, jouera la finale de la Coupe du roi, le 18 avril. « C'est ça mon rêve, mon objectif et j'espère qu'on pourra accomplir quelque chose de grand », a ajouté Griezmann, 34 ans. Le directeur du football de l'Atlético Madrid Mateu Alemany avait fermé la porte samedi dernier à un départ de Griezmann en cours de saison, malgré des discussions entamées avec Orlando City.

« Comme je l'ai déjà dit, il a encore cette saison plus deux autres dans son contrat. Antoine est une légende et il est dans un état de forme extraordinaire. Les supporters vont donc l'applaudir comme toujours et il va continuer avec nous », avait lancé Alemany au micro de Movistar+. Meilleur buteur de l'histoire de l'Atlético (211 réalisations), le Français n'a plus remporté de titre avec les Rojiblancos depuis 2018.



TENNIS/INDIAN WELLS Sinner se défait de Fonseca et se hisse en quarts de finale

Fonseca, 19 ans, a affronté Sinner, quadruple vainqueur du Grand Chelem, dans un premier set tendu, mais il n'a pas su convertir sa seule chance de break et Sinner n'a pas réussi à capitaliser sur ses deux occasions. Quelques erreurs inhabituelles de Sinner ont permis à Fonseca de mener 6-3 dans le tie-break, mais l'Italien a réagi, sauvant une balle de set avec un ace pour ensuite remporter cinq points consécutifs et sceller le set. Sinner semblait se diriger vers une victoire facile avec un break à 4-2 dans le deuxième set, mais Fonseca n'était pas prêt à abandonner sans se battre. Il a breaké Sinner à zéro dans le neuvième jeu et a tenu bon pour revenir à 5-5, les deux joueurs se retrouvant alors dans un deuxième tie-break.

Un ace a donné à Fonseca une avance de 4-3 dans le set décisif, mais Sinner a renversé la situation en remportant quatre points consécutifs, scellant la victoire avec un retour de service magistral en coup droit. « J'ai senti que la clé était d'être le plus agressif possible », a déclaré Sinner, qui vise son premier titre dans le prestigieux tournoi ATP et WTA Masters 1000 dans le désert californien. « Joao est un joueur incroyablement talentueux, très puissant des deux côtés. Il servait très bien. Il a peut-être un peu baissé en fin de deuxième set, mais je suis très heureux d'avoir passé ce cap », a-t-il ajouté. L'Italien affrontera l'Américain Learner Tien, 20 ans, pour une place en demi-finale.

LIGUE 1 (23^e JOURNÉE)

LE MCA MOBILISÉ POUR SON DERBY FACE AU PARADOU AC

La 23^e journée du championnat de la Ligue 1 pourrait bien constituer un virage important pour le leader, le MC Alger, appelé à livrer un derby pas du tout périlleux pour lui face au Paradou AC. Bien au contraire, la moindre des victoires lui permettra de consolider davantage son avance dans la course au titre.

L'affiche Paradou AC – MC Alger, prévue demain après-midi au stade du 20-Août, sauf changement de dernière minute, attirera certainement la grande attention dans la mesure où le résultat pourrait constituer l'opportunité tant attendue pour le MC Alger qui aspire à concrétiser ses aspirations à conserver sa couronne de champion avant l'heure. En effet, une éventuelle victoire demain lui assurera au moins de garder l'écart de trois points qu'il entretient sur son poursuivant immédiat, le CS Constantine, en attendant peut-être de prendre le large lors de la prochaine journée à domicile, alors que les Constantinois devront se produire hors de leurs bases. C'est certainement là l'occasion à saisir et ne pas louper pour les Mouloudéens, surtout que le match se jouera à huis clos. L'ambition est a priori largement à la portée de Halaimia et ses coéquipiers sur un nuage cette semaine, particulièrement après



l'éclatant succès (0 – 5) réussi à Mostaganem, la semaine dernière. Mais cela étant, il ne faudra pas trop négliger cet adversaire combien même il paraît très mal en point, en témoigne sa triste série de cinq défaites de suite qui lui vaut cette pas du tout enviable 14^e place au classement. Car le Paradou AC reste malgré tout une académie, rodée à un beau football et qui manie bien le ballon. Et peut-être que cette première présence du nouveau coach Azzedine Aït Djoudi sur le banc fera son effet ? La JS Kabylie actuelle 8^e au tableau avec 28 points et 4 matchs en retard, pour sa part, jouera aussi, demain après-midi, un match qui ne manquera pas d'importance, en déplacement, à Khenchela. Une éventuelle défaite cassera à nouveau sa reprise. Zinnbauer fera donc tout pour éviter ce scénario catastrophe à son équipe dans l'espoir de continuer son ascension au classement, avec cette ardente ambition à l'horizon de remonter au plus vite sur le podium. Pour les Canaris, la mission est loin

d'être acquise mais elle n'est pas du tout non plus impossible, même si l'USM Khenchela tentera l'impossible pour dépasser les deux dernières mésaventures subies coup sur coup d'abord chez elle (0 – 1) contre l'O Akbou, puis (2 – 1) à Oran contre le MCO.

AVANTAGE AU CSC À CONSTANTINE ET VOYAGE RISQUÉ POUR LE MCO À BÉCHAR

Quatre autres matchs de cette 23^e journée sont programmés en nocturne. Il y a d'abord ce ASO Chlef – ES Mostaganem prévu au stade Boumezrag. Si la logique est respectée, l'ASO (13^e, 25 points) ne devrait pas avoir de difficultés pour s'attribuer les trois points du match et s'éloigner un peu plus de cette zone qui l'expose au moindre faux pas à une chute dans le panier du trio relégable. L'ES Mostaganem (15^e, 14 points) n'a quasiment aucune chance de réussir à Chlef ce qu'elle n'a pas pu faire, chez elle, devant ce même adversaire du

jour, en octobre dernier, lors de la manche aller de l'exercice. Pour évoquer la dernière victoire de l'ESM, il faut remonter jusqu'à septembre 2025 lorsqu'elle signait son dernier succès de la saison, à Mostaganem, alors qu'elle recevait l'ES Sétif en pleins tumultes à ce moment-là. Depuis, Mostaganem n'a enchaîné que défaite sur défaite, avec quelques rares nuls. A Constantine, le CSC (2^e, 37 points) a normalement toutes les chances de l'emporter en recevant l'ES Ben Aknoun (6^e, 30 points). Difficile d'imaginer, en effet, le CSC patiner sur sa belle lancée, sur son terrain, et devant son public, même si l'ES Ben Aknoun a souvent imposé le respect à ses adversaires. Restent ces deux duels indécis qui opposeront la lanterne rouge, le MC El Bayadh (15^e, 13 points), à l'O Akbou (3^e, 35 points) et la JS Saoura (4^e, 34 points) au MC Oran (5^e, 33 points). Dans le premier, le MC El Bayadh n'est pas du tout certaine de l'emporter. Mais Akbou non plus, même si la dynamique des victoires est plutôt en sa faveur. Cela se jouera par contre davantage serré à Béchar entre Sudistes et Oranais. L'opposition paraît d'ailleurs la plus difficile à pronostiquer de cette 23^e journée, même si la JS Saoura part avec l'avantage du terrain. Sans plus. A rappeler enfin que MB Rouissat – CR Belouizdad et ES Sétif – USM Alger sont reportés à des dates ultérieures pour engagement des deux clubs algérois en Coupe de la CAF.

Djaffar Chilab

LFP/ÉQUIPE TYPE DE LA 22^e JOURNÉE

Bangoura (MCA) et Mahious (JSK) distingués

L'équipe type de la 22^e journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis divulguée avant-hier soir par la Ligue fait ressortir la distinction particulière des deux attaquants Bangoura du MC Alger et Mahious de la JS Kabylie qui ont, à eux seuls, inscrit la bagatelle de sept buts en un seul match. Mahious a réussi un triplé et le Guinéen du Mouloudia un quatuor s'il vous plaît. L'attaque du onze type est complétée par le Togolais de l'ASO Chlef Avotor. Dans l'entrejeu, on retrouve Bourdim du MC Oran et le capitaine du CR Belouizdad Ben Ghithé dans l'animation offensive, Benkhemassa du MC Alger dans la récupération. La ligne défensive est composée des Belkhiter du MC Oran, à droite, Boukaboul de la JS Kabylie, à gauche, et la paire Menezla du MC Alger et Abada de l'USM Alger en muraille centrale. Dans les bois, c'est le portier Bouhalfaia du CS Constantine qui a été retenu, succédant ainsi à Gaya Merbah de la JS Kabylie.

D. C.

IR TANGER BENCHIKHA NOUVEL ENTRAÎNEUR !

L'ex-entraîneur de l'USM Alger, Abdelhak Benchikha, n'a pas trop chômé depuis son départ de la tête du staff technique algérois. A peine quelques semaines passées à se reposer et à se ressourcer auprès de sa famille, le voilà déjà engagé dans une autre aventure en dehors du pays cette fois. Il devait officialiser hier son engagement avec le club marocain d'IR Tanger en remplacement du technicien espagnol Pepe Mel, qui a été désigné comme manager général sportif du club. L'annonce de la fin de mission de l'Espagnol au poste d'entraîneur en chef de l'équipe senior faite, sa désignation à son nouveau poste a été officialisée par la direction du club marocain, avant-hier tard dans la soirée, à travers un communiqué diffusé sur ses réseaux. Abdelhak Benchikha s'apprête donc à prendre le relais sur le banc dès le prochain match de l'équipe. Un club qui ne lui est pas étranger du reste puisqu'il a déjà eu à le diriger par le passé entre 2015 et 2017. L'Ittihad Riadhi de Tanger lui a fait appel cette fois en sauveur pour tenter de remonter la pente et surmonter la difficile passe qu'il traverse avec une série de résultats qui est loin de contenter direction et supporters. L'IR Tanger occupe actuellement la 13^e place au classement de la Botola Pro avec 13 points. Un pactole dérisoire acquis en 15 matchs joués dont seulement 2 victoires, 6 défaites et 7 nuls, durant lesquels le club a marqué 11 buts et en a encaissé 19. Le dernier succès du club remonte à sa victoire (1 – 2) en déplacement, le 24 janvier dernier, contre l'avant-dernier au classement de l'Union sportive Yacoub El Mansouri.

Djaffar C.

PROGRAMME Demain

USM Khenchela - JS Kabylie (15h15)
Paradou AC - MC Alger (15h15)
ASO Chlef - ES Mostaganem
CS Constantine - ES Ben Aknoun (22h)
MC El Bayadh - O Akbou (22h)
JS Saoura - MC Oran (22h)
MB Rouissat - CR Belouizdad (reporté)
ES Sétif - USM Alger (reporté)

LIGUE 2 (23^e journée) PROGRAMME GROUPE CENTRE-EST Samedi 14 mars à 15h00

NCM - MOB
USMA - HBCL
NRBBO - IBKEK
JSBM - USB (huis clos)
NRBT - MOC
USC - MSPB
ASK - CRBT (22h00)
CAB - JSD (22h00)

GROUPE CENTRE-OUEST Samedi 14 mars à 15h00

JST - ASMO (huis clos)
ESMK - CRT
RCA - WAM
JSEB - RCK (huis clos)
USBD - CRBA
NAHD - MCS (huis clos)
WAT - USMH
JSMT - GCM

**BEYROUTH -**

Le gouvernement libanais a déclaré mardi dernier que "près de 760.000 personnes ont été déplacées" à cause des frappes de l'armée sioniste sur le Liban, dont 122.600 accueillis dans des centres aménagés par l'Etat, alors que le pays est en proie à d'intenses bombardements sionistes depuis la semaine dernière.

LONDRES - Des militants du mouvement de solidarité avec la Palestine, en coordination avec des organisations de la société civile annoncent le lancement en avril d'une nouvelle campagne maritime visant à briser le blocus sioniste sur Ghaza, rapporte le site d'information The New Arab.

KINSHASA -

L'Agence d'investigation environnementale (EIA) a alerté mardi dernier sur l'émergence de "maladies graves" à proximité de sites miniers exploités en République démocratique du Congo par le plus grand producteur au monde de cobalt, minéral essentiel à la construction de voitures électriques.

ABIDJAN - Des experts des pays membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de la Mauritanie, ainsi que des partenaires techniques et financiers, sont réunis à Abidjan (Côte d'Ivoire) pour réfléchir à l'harmonisation et à la modernisation des systèmes statistiques dans la région.

NIAMEY - Les Forces de défense et de sécurité (FDS) nigériennes ont annoncé mardi dernier avoir éliminé plusieurs criminels et interpellé 22 autres individus, dont plusieurs complices actifs impliqués dans des réseaux de soutien aux activités criminelles, lors d'opérations menées du 3 au 8 mars dernier sur l'ensemble du territoire national.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT LE FONCIER INDUSTRIEL ET LES PLANS 2026-2028 À L'ORDRE DU JOUR

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé, hier, une réunion du gouvernement consacrée à des points importants. En effet, dans le cadre du suivi de l'état d'avancement de la finalisation de la mise en œuvre du nouveau système de gestion du foncier économique destiné à l'investissement et le renforcement de l'offre foncière destinée aux porteurs de projets, le gouvernement a entendu une

communication sur l'Agence nationale du foncier industriel.

Par ailleurs, le gouvernement a poursuivi l'examen des feuilles de route sectorielles 2026-2028, où il a examiné les projets de feuilles de route des secteurs des mines, de la santé, du travail, de l'emploi et de la Sécurité sociale et de la solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme.



FORUM DIPLOMATIQUE DE SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE SAHRAOUI LE DROIT À L'AUTODÉTERMINATION RÉAFFIRMÉ

Lors du Forum diplomatique de soutien au peuple sahraoui, qui s'est tenu mardi dernier à Alger, les intervenants ont réaffirmé l'importance de garantir au peuple sahraoui son droit à l'autodétermination et à l'indépendance. Ils ont également appelé la communauté internationale à assumer pleinement ses responsabilités sur cette question.

La septième édition de ce forum s'est déroulée à l'ambassade d'Afrique du Sud à Alger, en présence du ministre sahraoui des Affaires étrangères et africaines, M. Mohamed Yeslem Beisat, ainsi que des ambassadeurs des pays solidaires avec la cause sahraouie. Au cours de cette réunion orchestrée par l'ambassade d'Afrique du Sud, les participants ont évalué les efforts déjà déployés et travaillé à la conception du programme annuel, en tenant compte des récentes évolutions de la question sahraouie. Ils ont également discuté des stratégies pour soutenir le peuple sahraoui dans sa lutte contre le retrait des forces d'occupation.

Lors de la conférence de presse qui a suivi, M. Beisat a souligné que cette rencontre avait permis aux représentants des pays frères et amis de se tenir informés des progrès récents réalisés par le peuple sahraoui pour sa cause légitime, ainsi que des plans pour commémorer le cinquantième anniversaire de la proclamation de la République arabe sahraouie démocratique.



Le ministre sahraoui a précisé que le forum avait adopté une déclaration réaffirmant la solidarité des pays participants et appelant la communauté internationale à soutenir le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. À cette occasion, M. Beisat a exprimé, au nom du président de la République sahraouie, M. Brahimi Ghali, et du gouvernement sahraoui, sa « profonde reconnaissance » et ses « vifs remerciements » pour les positions adoptées en faveur du droit à l'autodétermination et à l'indépendance du peuple sahraoui.

Il a également rappelé que la commémoration du cinquantenaire de la proclamation de l'État sahraoui conférerait au peuple sahraoui l'énergie nécessaire pour continuer à résister encore cinquante ans. Le ministre a enfin souligné la détermination des Sahraouis à conquérir pleinement leurs droits, quels que soient les difficultés et les sacrifices à surmonter.

De son côté, l'ambassadeur sud-africain, Ndumiso Ndima Ntshinga, a mis en avant le soutien croissant à la cause sahraouie et au

droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, rappelant que le Sahara occidental reste une région en décolonisation. « Nous soutenons le peuple sahraoui dans toutes ses entreprises (...) au sein des instances multilatérales et autres lieux où la question sahraouie est soulevée », a-t-il déclaré.

Dans une déclaration à l'Agence de presse, l'ambassadeur sahraoui, M. Khatri Adouh Khatri, a souligné l'importance de cette réunion, qui coïncide avec la célébration par le peuple sahraoui du 50e anniversaire de la proclamation de la République arabe sahraouie démocratique, et a rappelé sa détermination à poursuivre la lutte pour l'établissement définitif de ses droits.

Après avoir réaffirmé que le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination constitue la seule base pour une résolution durable de cette question de décolonisation, M. Khatri a exprimé sa satisfaction quant à « la tenue régulière des réunions de ce forum, permettant aux ambassades des pays membres, liées par des relations fraternelles avec le peuple sahraoui, d'exprimer leur soutien indéfectible à sa noble cause et à son État, incarnant ses aspirations à l'indépendance, à la liberté et à la souveraineté ».

À l'issue de cette septième édition, il est clair que la cause sahraouie continue de rassembler et de mobiliser, transcendant les frontières et les générations. Entre reconnaissance internationale et engagement populaire, le peuple sahraoui trouve dans ce forum non seulement un écho à ses aspirations, mais aussi un puissant levier pour poursuivre sa lutte pour l'indépendance et la dignité.

Abir Menasria

TRAFFIC DE DROGUE ET D'ARMES AU SUD DE L'ESPAGNE LA MAFIA MAROCAINE POINTÉE DU DOIGT

Une enquête de la presse espagnole a révélé l'existence de réseaux criminels dangereux qui alimentent les narcotrafiquants du sud de l'Espagne en armes de guerre, mettant en avant le rôle de la mafia marocaine qui contrôle la "route des armes" menant à l'Andalousie.

Cette enquête, publiée lundi dernier par le média *El Espanol* sous le titre "Les mafias marocaines inondent le Guadalquivir et la Costa del Sol d'AK-47 : c'est la « route des armes » qui approvisionne les trafiquants de drogue", décrit comment plusieurs réseaux criminels internationaux approvisionnent les narcotrafiquants opérant le long du fleuve Guadalquivir et sur la Costa del Sol en armes de guerre, notamment des fusils d'assaut de type AK-47. D'après des sources proches des services de sécurité espagnols, citées par des médias et consultées par l'APS, ces armes sont destinées à renforcer la

puissance des clans impliqués dans le trafic de drogue, en particulier ceux qui contrôlent les routes du haschisch arrivant depuis le Maroc et de la cocaïne destinée au marché européen. Citant de hauts gradés, le journal espagnol précise que le marché noir des armes "est depuis longtemps contrôlé par les clans marocains et les mafias qui opèrent dans des villes françaises". "Les Français ont une bonne connexion et une bonne harmonie avec le Maroc. Les deux organisations sont dans la bonne position, avec des contacts en Turquie et dans les pays de l'Est", affirment des responsables du ministère de l'Intérieur au média espagnol. Les autorités espagnoles constatent une militarisation croissante de ces groupes criminels, qui disposent désormais d'armes rarement observées dans les réseaux de narcotrafic locaux telles que : AK 47, AR 15, des subfusils (type Uzi, Skorpion), des armes de poing,

des grenades et même des drones provenant des théâtres de guerre récents. Les investigations des forces de sécurité espagnoles évoquent l'existence d'une véritable "route des armes". Au cœur de cette dynamique figure le Maroc, qui joue un rôle central dans l'acheminement de la drogue vers l'Europe. Selon les informations relayées par l'enquête, certaines mafias opérant depuis le Maroc participeraient à l'organisation de ces routes criminelles. Ces groupes serviraient d'intermédiaires entre les fournisseurs internationaux d'armes et les organisations de narcotrafiquants installées en Andalousie. Les armes, souvent issues de circuits illégaux provenant de zones de conflits ou d'anciens arsenaux militaires, seraient acheminées à travers différents pays avant d'atteindre les réseaux actifs entre le Maroc et l'Espagne. Une fois arrivées sur le territoire espagnol, elles sont utilisées pour

protéger les convois de drogue, sécuriser les entrepôts clandestins ou encore intimider les forces de l'ordre et les groupes rivaux. Selon les services espagnols (Policia Nacional, Guardia Civil, CITCO), "la présence d'armes de guerre n'est plus marginale : dans presque chaque opération contre le narcotrafic, de lourds armements sont saisis et plus de 50 armes longues ont été confisquées en moins de six mois". La situation inquiète particulièrement les autorités espagnoles, qui observent une hausse du niveau de violence dans certaines zones de la région. La présence d'armes de guerre dans les mains des narcotrafiquants augmente les risques d'affrontements entre clans rivaux et d'attaques contre les forces de l'ordre. Située à proximité du détroit de Gibraltar, l'Andalousie demeure en effet l'un des principaux points d'entrée de la drogue en Europe.

APS